

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7086 - DIMANCHE 19 JANVIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Energie
Plus de 70.000 périmètres agricoles raccordés au réseau électrique

P.04

Les soldes hivernaux ont été lancés hier

Gare aux commerçants trompeurs !

Lire en page 03

ORAN P.07

Célébration officielle de la Journée nationale de la Commune
«La commune est la vitrine de l'Etat»
Le ministre de l'Enseignement supérieur à Oran
La numérisation commence à porter ses fruits
Maison de la Culture et des Arts «Zeddour Brahim El-Kacem»
Valoriser les créations artistiques créées par un groupe d'enfants



APN

Lancement du concours des meilleurs travaux scolaires

L'Assemblée populaire nationale (APN) a lancé, jeudi, en coordination avec le ministère de l'Education nationale, la première édition du concours national des meilleurs travaux scolaires en langues arabe, amazighe et anglaise, sous le thème "l'Algérie et les causes justes". A cette occasion, la Commission de l'éducation, de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des Affaires religieuses de l'Assemblée, a organisé une cérémonie présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN en présence du président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, du ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Sebagh Sadaoui, du ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui et de la ministre des Relations

avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou. Également présents à cette cérémonie, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), M. Si El Hachemi Assad, le président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), M. Salah Belaid, ainsi que des parlementaires et des cadres. Pour rappel, cette première édition concerne les élèves du cycle moyen qui concourront dans les domaines de la poésie, du conte, de l'intradit, du monologue et de la comédie, outre les arts plastiques. Les participants peuvent présenter leurs travaux en langues arabe, amazighe ou anglaise à partir de ce jour (jeudi) jusqu'au 20 novembre prochain, en attendant de sélectionner les 39 meilleures œuvres, avant de distinguer les lauréats.

Algérie - Slovénie

Tenue de la 3ème session des consultations politiques



Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, a coprésidé, jeudi à Alger, avec son homologue slovène, Marko Stucin, secrétaire d'Etat aux Affaires européennes et politiques, au Droit international et à la Sauvegarde des intérêts, la 3ème session des consultations politiques algéro-slovènes, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la consolidation du dialogue politique bilatéral, "a permis de passer en revue l'état des relations entre les deux pays, et les moyens de les renforcer dans di-

vers domaines de coopération, notamment l'énergie, les mines, l'industrie pharmaceutique, l'enseignement supérieur, la recherche scientifique, l'intelligence artificielle et les technologies spatiales, et ce dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de la déclaration conjointe signée le 30 août 2024 à Ljubljana, par les ministres des Affaires étrangères des deux pays". Les questions régionales et internationales d'intérêt commun ont également été évoquées lors de ces consultations politiques, notamment les développements au Proche-Orient et au Sahel ainsi que la question du Sahara occidental, conclut le communiqué.

Commerce

Lancement des ateliers de travail de la rencontre nationale des cadres du secteur

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni a présidé, vendredi, au Palais des Expositions (Alger), l'installation et le lancement des ateliers de travail de la rencontre nationale des cadres du secteur prévue ce samedi, a indiqué un communiqué du ministère. Le

ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national organise, les 17 et 18 janvier, une rencontre nationale des cadres du secteur, avec la participation des directeurs régionaux et de wilayas ainsi que des cadres centraux du ministère. Lors de la première journée de cette rencontre, le ministre a participé à l'en-

Cour constitutionnelle

Les nouveaux membres prêtent serment



Les nouveaux membres de la Cour constitutionnelle ont prêté serment, mercredi, devant le Premier président de la Cour suprême, M. Tahar Mamouni, a indiqué un communiqué de la même institution. "Conformément aux articles 91-7, 92-1, 186 et 188 de la Constitution, en vertu du décret présidentiel 25-01 du 5 Radjab 1446 correspondant au 5 janvier 2025 portant désignation de deux (2) membres de la Cour constitutionnelle et en vertu du décret présidentiel 25-02 du 5 Radjab 1446 correspondant au 5 jan-

vier 2025 relatif à la publication de la composition nominative de la Cour constitutionnelle, suite à son premier renouvellement par moitié, les nouveaux membres de la Cour constitutionnelle ont prêté serment, ce jour 15 janvier 2025, devant le Premier président de la Cour suprême, lors d'une cérémonie à laquelle ont assisté le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, les membres de la Cour constitutionnelle et nombre de magistrats et de responsables", lit-on dans le communiqué.

Algérie-Arabie saoudite

Accord de prise en charge médicale au profit des pèlerins algériens



Le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Taher Braik, a signé un accord de prise en charge médicale avec le directeur exécutif de l'hôpital saoudien-allemand SGH (La Mecque), Dr Husain Sharif, a indiqué mercredi un communiqué de l'Office. "Dans le cadre de la participation de la délégation algérienne à la 4e édition de l'Exposition du hadj 2025 au Royaume d'Arabie saoudite, le directeur

général de l'Office national du pèlerinage et de la omra, Taher Braik, a signé un accord de prise en charge médicale avec le directeur exécutif de l'hôpital saoudien-allemand SGH (La Mecque), Dr Husain Sharif, pour superviser les services de santé offerts à nos pèlerins, et ce, en présence de cadres de l'Office", selon la même source. Cet accord s'inscrit dans le cadre de la préparation de la saison du hadj 2025/1446, conclut le communiqué.

Les soldes hivernaux ont été lancés hier

Gare aux commerçants trompeurs!

Par B. Kamel

Le ton est dès à présent à la chasse aux rabais trompeurs. Il arrive parfois qu'une réduction affichée en pourcentage soit exagérée ou que le prix référentiel soit nettement au dessus du prix habituel du produit. Une attitude qui semble au demeurant déplaire d'année en année et exaspérer les clients des ventes en solde. Une pratique qui bien entendu va à contraria des textes. Alors que le compte à rebours des ventes en solde a d'ores et déjà été entamé, les consommateurs se serrent déjà la ceinture et préfèrent temporiser craignant d'être dupés ou gauchement hibernés. A quand les soldes d'hiver de 2025? Le ministère du Commerce intérieur vient d'annoncer qu'ils s'étaleront du 18 janvier au 28 février.

Une période propice aux achats en solde mais marquée habituellement par de fausses réductions ou de marges excessives. Comment le ministre entend-il contourner de telles pratiques qui vont à contrecourant du pouvoir d'achat durant la saison des soldes? Lingerie fine, sous-vêtement de coton, sous-vêtement adapté, soutien-gorge, chaussures hommes, femmes et enfants... autant d'articles qui sont prisés par les consommateurs, durant cette saison hivernale mais à quel prix? Il s'agit de produits très demandés pour lesquels les commerçants n'hésitent pas à pratiquer de fausses réductions. D'habitude, les réductions vont de 10, 20 jusqu'à 40% de remise mais depuis un certain temps, les réductions ne font pas l'unanimité chez les acheteurs. Pourquoi? Ces réductions ne sont pas normalisées car obéissant rarement à la logique de l'offre et de la demande. D'abord parce qu'il s'agit avant tout de produits confectionnés localement et

ensuite parce que leur qualité en pâtit souvent. Pour autant, c'est à se demander si les marges sont-elles aussi excessives. Une vraie raison de supposer que les soldes en Algérie n'ont jamais été aussi anormales car peinant à atteindre leur plein potentiel! Une autre pratique qui consiste à lancer les soldes sur Internet ou sur Instagram avant les périodes réglementées des ventes. Une occasion qui permet à des commerçants, sans encombre, de réaliser illégalement des profits juteux, bafouant de fait les textes régissant les ventes en solde et défiant le pouvoir d'achat des acheteurs. Les ventes en solde se caractérisent par la réduction de prix qui fait l'objet d'une annonce sur le prix de référence et le prix réduit. Mais peu de commerçants s'y réfèrent. Ces annonces doivent en plus être publiées sur des médias ou des supports.

Pourtant, ce serait rarement le cas. Le ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché national vient d'appeler à la vigilance et à la prudence. Il a officiellement annoncé les dates des soldes hivernales fixées du 18 janvier au 28 février 2025. Une période attendue par les consommateurs, mais aussi par certains commerçants qui ont tendance à y considérer comme une opportunité offerte sur un plateau en or pour écouter leurs stocks au détriment du règlement sur les ventes en solde. Selon les Associations de protection des consommateurs, certains commerçants continuent de manipuler les prix, proposant de fausses réductions ou augmentant les tarifs avant les soldes. Une situation qui pousse les Algériens à se méfier et à se tourner vers d'autres alternatives, comme les marchés populaires. En effet, Mahfoud Harzelli, le président de l'Union Nationale de la Protection du Consommateur UNPC de la wi-

laya de Médéa, a déclaré au média Echourouk que certains commerçants profitent des soldes pour tromper les clients. «Nous recevons de nombreuses plaintes chaque année. Certains commerçants augmentent les prix avant les soldes pour donner l'illusion d'une réduction importante ou proposent des réductions minimales sur des articles peu demandés», explique-t-il.

Le président de l'Organisation algérienne de défense des consommateurs «Himaytek» abonde dans le même sens. «Les consommateurs se plaignent souvent de publicités trompeuses. Par exemple, un magasin annonce une réduction de 50%, mais en réalité, elle ne concerne qu'un ou deux articles», précise-t-il. Par ailleurs, un phénomène récent attire l'attention! La montée en puissance des ateliers de confection locaux qui produisent près de 70% des vêtements vendus sur le marché algérien. Pourtant, ces articles locaux sont rarement inclus dans les soldes. Les commerçants justifient cette exclusion par des prix déjà bas. Mais des témoignages suggèrent que les marges appliquées restent importantes. De plus, ces ateliers sont souvent non déclarés et échappent à toute régulation. En outre, ils emploient des travailleurs non assurés et ne paient pas de taxes. Ce qui est sévèrement sanctionné par les lois en vigueur. En effet, pour lutter contre les pratiques commerciales douteuses, les autorités ont mis en place des sanctions strictes. Selon Mahfoud Harzelli, tout commerçant pris en flagrant délit de fraude risque la fermeture immédiate de son magasin et/ou une amende. «Les commerçants sont tenus de respecter les règles strictes encadrant les soldes, notamment en affichant clairement les prix avant et après réduction», rappelle-t-il.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

Les imprudents de la route

Les imprudents de la route sont, la plupart du temps, les victimes de leur imprudence. Ceci, c'est seulement quand ils n'emportent pas avec eux d'autres innocents. Les bilans des décès et des blessés annoncés annuellement, sont de plus en plus lourds. Veuillez-vous les imprudences mènent, constamment au lourd tribut à payer, que ce soit en terme de vie, de santé ou d'argent. Les pertes matérielles causées par les accidents de la circulation se comptent annuellement, en milliards de dinars, selon des rapports émanant des ministères de l'Intérieur et des Transports. Ces bilans sont attestés par les chiffres annoncés par les compagnies d'assurances nationales. La route restera, quand même, une des premières causes provoquant un nombre important de décès, des infirmités et des dégâts matériels. Et chacun de ces trois conséquences serait générateur d'autres résultats et des impacts dangereusement négatifs sur les plans de la santé publique et de la société. Y aurait-il un brin d'espoir qu'un jour l'on puisse mettre fin à ces carnages ou «le terrorisme de la route» comme certains préféreraient le designer? Pour le moment et jusqu'à preuve du contraire, toutes les méthodes et les stratégies, utilisées jusque-là par les pouvoirs publics, n'ont donné que peu ou pas de résultats. En attendant des jours meilleurs, l'on va se contenter de compter les morts, les blessés et établir les bilans en dinars sur les pertes causées... Pour les autorités concernées directement par cette situation déplorable, les causes récurrentes sont le non respect du code de la route par la plupart des conducteurs. Comme par exemple, faire de la vitesse, là où elle a été prohibée par le code de la route. Le chauffard est animé, sans raison logique apparente, par cette envie d'aller plus vite et d'arriver plus vite encore à destination. D'autre part, ce sont les citoyens qui préfèrent cette thèse, selon laquelle les accidents sont causés par la qualité inadéquate des routes qui ne répondent pas selon leurs avis, aux normes justes. Si ces conducteurs savaient d'emblée que les routes sont mal faites et inadaptées, ils devraient donc doubler de prudence et faire preuve de plus d'attention où l'on met le pied. La modernité avait apporté beaucoup d'éléments de confort dans notre vie. Cette dernière est devenue plus facile qu'il y a un siècle par exemple. Seulement, ce confort avait opéré des profonds changements dans notre conduite. C'est être constamment pressé, c'est vouloir arriver toujours plus tôt que prévu. C'est bien cette fatigante course avec le temps qui serait derrière pas mal de nos malheurs.

Stratégie du secteur de la communication Garantir une pratique médiatique nationale professionnelle

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane a indiqué, jeudi, que la stratégie du secteur de la communication, qui s'inscrit dans le cadre des réformes initiées par le président de la République, vise à garantir une pratique médiatique nationale professionnelle consacrant les valeurs de responsabilité et le principe du droit à l'information. Présentant un exposé sur l'état du secteur de la communication et ses perspectives futures devant la Commission de la culture, de la communication et du tourisme à l'APN, M. Meziane a précisé que "la stratégie du secteur s'inscrit dans le cadre des réformes initiées par le président de la République", ajoutant que ces réformes ont permis au secteur "d'instaurer un système juridique conforme aux normes de la pratique médiatique internationale, définissant les droits et les obligations et consacrant les valeurs de responsabilité et le principe du droit à l'information". Dans le cadre de l'élaboration des textes d'application liés à la loi organique relative à l'information, à la loi relative à la presse écrite et électronique, et à la loi sur l'activité audiovisuelle, le ministre a mis en avant l'engagement du ministère à "remédier aux dysfonctionnements constatés à travers la mise en place de fondements juridiques claires et efficaces garantissant la pratique pleine des droits et des libertés et renforçant le professionnalisme dans le domaine de l'information et les mécanismes de régulation".

Algérie-France

De quelle aide au développement parle-t-on?

La partie xénophobe, chauviniste et raciste de la France appelle haut et fort à des mesures punitives contre l'Algérie. L'extrême droite française, ainsi que ceux qui se sont appropriés ses idées au sein du Gouvernement français rivalisent d'ingéniosité dans la proposition de sanctions de nature, selon eux, à amener l'Algérie à résipiscience. Dans une sorte de concours Lépine à la meilleure sanction, c'est à qui proposerait la mesure la plus rude, la plus dure, la plus dissuasive et la plus spectaculaire contre notre pays. Parmi toutes ces mesures proposées, celle se rapportant à une prétendue aide au développement est incontestablement celle qui retient l'attention et mérite légitimement un traitement à part. Cette partie de la France à laquelle l'Algérie souveraine et indépendante est restée en travers de la gorge, tourmente sa conscience jours et nuits et l'empêche de dormir sur ses deux oreilles, cette partie là de la France ressasse des propos trompeurs et éculés, elle est facilement oubliée, elle les répète alors qu'elles produiront, tout na-

turellement et sans surprise aucune, les mêmes effets. Qu'est ce à dire? Dans des circonstances qui rappellent à certains égards celles que vit la relation algéro-française aujourd'hui, la même France revancharde et haineuse avait proposé en 1994 de mettre fin à ce qu'elle présentait indûment comme une aide française au développement de l'Algérie. Or, cette prétendue aide n'existe pas que dans son imaginaire et dans sa vision fantasmée d'une Algérie toujours dépendante, mais ingrate à l'égard de la France. En réalité, il s'agissait de "crédits fournisseurs" qui aidait les entreprises françaises à sauvegarder leur part du marché algérien et lui imposer de garder son tropisme français. L'Algérie avait alors pris les devants et annoncé, elle-même, officiellement, qu'elle renonçait définitivement à ce mécanisme de financement des exportations françaises, présenté faussement comme une aide à l'Algérie. Aujourd'hui, l'histoire se répète et avec elle se répètent aussi les mêmes erreurs françaises du passé. Aujourd'hui, comme hier, il n'y a pas

d'aide française au développement de l'Algérie. Cette aide n'existe absolument pas et n'a même pas un début de réalité dans l'économie algérienne. Il y a dans l'économie algérienne des exportations françaises, dont le montant s'est élevé en 2023 à 3,2 milliards USD. Il y a dans l'économie algérienne des investissements français, dont le stock est de 2,5 milliards USD, loin, très loin de rivaliser avec les principaux investisseurs étrangers en Algérie, à l'image des Etats-Unis d'Amérique, de la Turquie, de l'Italie, du Qatar, du Sultanat d'Oman, de l'Egypte et de tant d'autres pays amis. Il y a, enfin, dans l'économie algérienne le bénéfice à outrance de la commande publique algérienne qui se monte à des milliards de dollars et qui a fait le bonheur de nombre d'entreprises françaises dont elle a sauvé certaines parmi les plus prestigieuses de faillites annoncées. Voilà la réalité de l'implication française dans l'économie algérienne. Voilà la réalité incontestable, irréfutable et têtue. Le reste, tout le reste, participe de la tromperie éhontée et du fantasme incorrigible.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

UE, inquiétude autour du gaz!

Depuis la crise énergétique, survenue il y a deux ans, l'Europe surveille de près les fluctuations des prix du gaz naturel, marqués récemment par une hausse notable. Selon *L'Usine Nouvelle*, les prix à trois mois ont augmenté de 32 •/MWh début 2023 à un pic de 49 •/MWh en janvier 2025. Bien que la Commission européenne ait rassuré sur la sécurité de l'approvisionnement en gaz, les stocks de l'UE contiennent 16% de gaz en moins par rapport au début de l'année 2023, seul le Portugal a un volume de stockage de gaz supérieur à 100%. Cependant, Anne-Sophie Corbeau, experte au Center on Global Energy Policy de Columbia, relativise cette situation, évoquant une normalité par rapport aux années 2017-2021, malgré les hivers récents exceptionnellement doux. D'après Armelle Lecarpentier de Cedigaz, les préoccupations majeures concernent l'hiver prochain, les stocks européens ayant été sollicités à des niveaux record depuis novembre 2024 en raison de températures basses et d'une faible production éolienne. La demande gazière a ainsi bondi de 9% au dernier trimestre 2024 par rapport à l'année précédente. L'hiver 2024-2025 a vu une forte utilisation des stocks européens en raison du froid, d'une faible production éolienne et d'une hausse de la demande gazière (+9 % en fin 2024), explique Armelle Lecarpentier. Le marché du GNL reste tendu avec une concurrence accrue de l'Asie, bien que les livraisons américaines aient augmenté grâce à de nouvelles installations. L'arrêt du transit de gaz russe via l'Ukraine a réduit les approvisionnements, mais l'Europe continue d'importer du gaz via d'autres routes notamment du GNL russe. L'Union européenne prépare un 16^e paquet de sanctions contre la Russie, incluant un embargo progressif sur le GNL et l'aluminium, ainsi que des restrictions sur la flotte fantôme russe et des exportations sensibles. Bien que les importations de pétrole russe aient chuté, celles de GNL ont augmenté, rendant la mesure plus complexe pour des pays dépendants comme la Hongrie et la Slovaquie. Les experts prévoient des défis pour reconstituer les stocks en 2025, bien que le marché du GNL pourrait s'assouplir à partir de 2027. L'Europe devra reconstituer massivement ses stocks de gaz malgré la perte des approvisionnements via l'Ukraine, ce qui explique la hausse des prix, analyse Armelle Lecarpentier de Cedigaz. En 2024, le prix moyen était de 34 •/MWh, mais pour 2025, il devrait osciller entre 39 et 47 •/MWh, influencé par des incertitudes géopolitiques et une forte volatilité du marché. Malgré ces défis, une explosion des prix comparable à 2022 semble peu probable. Grâce aux approvisionnements norvégiens et américains, les cours devraient rester en dessous de 50 •/MWh. L'UE symbolise cette stabilisation en prévoyant de supprimer fin janvier 2025 le mécanisme de plafonnement des prix du gaz, qui n'a jamais été déclenché depuis sa mise en place en février 2023.

GECF

Hausse des exportations du GNL en décembre 2024

Les exportations du gaz naturel liquéfié (GNL) provenant des membres du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) ont augmenté de 1,5% en décembre dernier, pour atteindre 17,59 millions de tonnes (Mt), a indiqué l'organisation dans son rapport mensuel publié jeudi. Il s'agit des exportations les plus élevées du GECF depuis janvier 2024 et d'un record pour le mois de décembre, selon le rapport publié sur le site-web du forum, précisant que 67 % de ces exportations ont été livrées à l'Asie-Pacifique (contre 71 % le même mois l'année dernière) et 29 % à l'Europe, tandis que le reste a été destiné aux pays de l'Amérique latine, des Caraïbes

et de la région MENA. Globalement, les exportations mondiales du GNL ont atteint en décembre dernier, un niveau record de 38 Mt, en hausse de 2,6 % sur un an, souligne le rapport ajoutant que les Etats-Unis, l'Australie et Qatar restaient les principaux exportateurs. S'agissant de la consommation du gaz, elle a enregistré sa quatrième augmentation annuelle consécutive dans les pays de l'Union européenne (UE), pour atteindre 40 milliards de mètres cubes, soit une hausse de 9%, après sept mois de baisse continue. Cette hausse est principalement due aux secteurs résidentiel et électrique, influencés par une vague de froid et une production d'énergie éolienne nette-

ment plus faible, explique le document. De même, la consommation de gaz aux Etats-Unis a connu une augmentation significative de 5,1 %, pour atteindre 93 milliards de mètres cubes. Concernant la production totale du gaz, elle a augmenté de 0,4 % sur un an en novembre 2024, pour atteindre 352 milliards de mètres cubes. L'Afrique, l'Eurasie et le Moyen-Orient ont affiché une variation de production positive contrebalançant le déclin des autres principales régions productrices de gaz, notamment l'Amérique du Nord, qui a connu la plus forte baisse, entraînée par une baisse de la production aux Etats-Unis, indique le GECF dans son rapport mensuel.

Loi de finances 2025

Mesures fiscales en faveur de l'industrie cinématographique en Algérie

La loi de finances 2025 prévoit des mesures fiscales en faveur de l'industrie cinématographique en Algérie, à travers l'institution de plusieurs taxes et redevances pour alimenter le Fonds national pour le développement de la technique et de l'industrie cinématographiques, un fonds public d'aide à la production cinématographique en Algérie.

Signé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ce texte réglementaire, paru au Journal officiel n° 84, prévoit dans son article 117, modifiant et complétant les dispositions de l'article 63 de la loi de finances complémentaire pour 2010, l'institution d'une taxe publicitaire mensuelle au taux de 2%, applicable au chiffre d'affaires réalisé dans le cadre de l'activité publicitaire. Le produit de cette taxe est affecté au profit du budget de l'Etat (50%), au compte d'affectation spéciale n° 302-157 intitulé "Fonds national pour le développement de la technique et de l'industrie cinématographiques" (25%), et au compte d'affectation spéciale n° 302-156 intitulé "Fonds d'aide à la presse écrite, audiovisuelle, électronique et des actions de formation et de perfection-

nement des journalistes et des professionnels de la presse" (25%). D'autre part, l'article 121 de cette même loi institue une taxe au profit du "Fonds national pour le développement de la technique et de l'industrie cinématographiques", sur la délivrance des autorisations et visas liés à l'industrie cinématographique. Les tarifs appliqués sur la délivrance des autorisations et visas liés à l'industrie cinématographique sont fixés comme suit: tournage cinématographique (20.000 DA), activité d'entreprise cinématographique (20.000 DA), activité de distribution de films cinématographiques (20.000 DA), activité d'exploitation de salles de cinéma (20.000 DA), activité de reproduction et de distribution des vidéogrammes (20.000 DA), visa pour l'exploitation commerciale de films cinématographiques (10.000 DA), déclaration d'exercice de l'activité relative aux services cinématographiques (20.000 DA), et déclaration d'exercice des activités d'exploitation cinématographique à travers les supports d'enregistrement et de diffusion sur les plates-formes électroniques (20.000 DA). Selon les dispositions de cet article (121), le renouvellement des autorisations et visas liés à l'in-

dustrie cinématographique est soumis au paiement des mêmes taxes (susmentionnées), perçues par le receveur des impôts habilité, comme en matière de droit de timbre. Toujours dans le cadre des mesures visant à soutenir l'industrie cinématographique, l'article 222 de cette loi prévoit, d'autre part, l'ouverture dans les écritures du Trésor d'un compte d'affectation spéciale n° 302-157, intitulé "Fonds national pour le développement de la technique et de l'industrie cinématographiques". En recettes, ce compte retrace les produits des redevances applicables aux billets d'entrée aux salles de cinéma, des taxes perçues au titre de la délivrance des visas et autorisations, une quote-part du produit de la taxe de publicité, les dotations du budget de l'Etat et des collectivités locales, ainsi que toutes autres contributions ou ressources, dons et legs. En dépenses, ce compte retrace les aides destinées à la production, à la distribution, à l'exploitation et à l'équipement cinématographique, les dotations aux établissements sous tutelle par décision du ministre chargé de la culture au titre des dépenses liées aux opérations qui leur sont confiées.

Energie

Plus de 70.000 pérимètres agricoles raccordés au réseau électrique

Plus de 70.000 pérимètres agricoles ont été raccordés au réseau électrique à travers le territoire national, depuis le début de l'opération à la fin 2021, a déclaré jeudi à Bouira le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab. S'exprimant lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite à Bouira, où il a mis en service plusieurs réalisations énergétiques, le ministre a annoncé qu'"au niveau national, 70.000 pérимètres agricoles ont été raccordés au réseau électrique depuis le début de l'opération fin 2021", soulignant, à l'occasion, l'ampleur des projets réalisés jusqu'ici dans cette wilaya, notamment ceux portant sur le raccordement des zones industrielles et des pérимètres agricoles. A Bouira qui compte 571

exploitations agricoles concernées par le raccordement, 516 ont déjà été alimentées. "C'est un nombre très important et l'opération se poursuit", s'est réjoui M. Arkab. Bouira est à vocation agricole par excellence, et ce genre de projet lui permet de booster le secteur agricole ainsi que l'industrie agro-alimentaire, et nous sommes prêts à faire plus d'efforts", a-t-il dit, ajoutant que toutes les conditions sont réunies pour attirer les investisseurs activant dans l'agroalimentaire, l'agriculture, ainsi que dans les autres industries". Le ministre a réaffirmé son engagement à travailler davantage pour répondre à toutes les demandes des investisseurs dans la wilaya de Bouira, ainsi qu'à l'échelle nationale, "afin de booster le secteur industriel et agricole", a-t-il dit. Il a saisi l'occasion

pour saluer les autorités locales pour leurs efforts "considérables" pour le raccordement des zones industrielles et des pérимètres agricoles, grâce auxquels, "nous avons réalisé tous ces projets importants et nous allons poursuivre notre travail avec cette même cadence en vue d'atteindre les objectifs tracés dans le programme du gouvernement visant à couvrir tous les pérимètres agricoles ainsi que les zones industrielles et les zones d'activités en énergie", a-t-il souligné. M. Arkab a aussi salué la société Sonelgaz pour ses efforts dans ce domaine. "Sonelgaz a fait de grands pas ces dernières années pour couvrir les besoins en électricité et en gaz dans le secteur agricole et industriel et des citoyens à Bouira", Le ministre, qui a visité la zone industrielle d'Oued El Bardi, a écouté un exposé sur le secteur de l'énergie et les projets liés notamment au raccordement des zones industrielles de Sidi Khaled à Oued El Bardi et de Dirah. La zone industrielle de Sidi Khaled qui abrite des dizaines de projets, a déjà été alimentée en énergie électrique pour permettre aux investisseurs de réaliser et de mettre en service leurs projets, dont 14 sont déjà opérationnels. Quant à la zone de Dirah, qui s'étend sur plus de 250 hectares, le ministre a assuré que "toutes les conditions sont réunies" pour son alimentation en énergie électrique afin de booster l'investissement industriel dans la wilaya qui jouit d'une position stratégique et dispose de toutes les potentialités nécessaires.

Femme rurale

Des formations adaptées aux spécificités de chaque région

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Souaya Mouloudji, a indiqué, jeudi à El Tarf, que son département veillera à encadrer des formations dans les wilayas du pays, au profit de la femme rurale, "selon un plan d'action adapté aux spécificités de chaque région". Ces formations, fondées sur les caractéristiques socio-économiques de chacune des régions, "s'inscriront dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'intégration économique de la femme rurale", a-t-elle souligné lors du lancement d'une formation au profit de la femme rurale dans les spécialités agricoles, au sein de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la commune d'El Kala. Mme Mouloudji a précisé, lors de sa visite de travail dans la wilaya d'El Tarf, que ces formations seront dispensées en coordination avec les centres de recherche, les universités, les chambres de l'artisanat et des

métiers, les centres de formation professionnelle et les antennes régionales de l'Agence de développement social. Lors de sa visite du Salon de la femme au foyer et de la femme rurale, bénéficiaires des mesures de soutien de l'Etat, la ministre a réitéré la volonté de son secteur d'accompagner ces femmes afin de concrétiser leurs idées sur le terrain par la création de petites entreprises. Elle a ajouté que des espaces seront créés en coordination avec les collectivités locales, pour commercialiser les produits des femmes rurales et des artisans afin de valoriser leurs activités et leurs efforts, avant de révéler que des expositions de femmes et de familles productives seront organisées en février pour présenter et promouvoir leurs produits. Présidant le lancement d'une campagne de sensibilisation aux programmes et mécanismes d'intégration de la femme rurale dans le processus productif national, la ministre a indiqué que

son secteur "a lancé, ce mois-ci, des campagnes de sensibilisation dans toutes les wilayas du pays pour présenter les différents mécanismes mis en place pour bénéficier des programmes de soutien fournis par l'Etat, notamment ceux de l'Agence nationale de gestion du microcrédit et ceux prévus dans la loi portant statut de l'auto-entrepreneur. Mme Mouloudji avait présidé, à l'entame de sa visite, une cérémonie de signature d'une convention entre la direction de wilaya de l'action sociale et de la solidarité (DASS) et l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Nesda), en présence du wali d'El Tarf, Mohamed Meziane. Elle a également donné son feu vert pour le lancement d'une caravane médicale de solidarité au profit des personnes âgées qui sillonnent 7 communes frontalières de la wilaya, à savoir Souarekh, El Aioun, Raml Souk, Bougous, Ain El Assel, Zitouna et Ain Kerma.

Emigration clandestine

Démantèlement de 04 réseaux spécialisés à Mostaganem

La brigade de lutte contre le trafic de migrants et de trafic d'êtres humains de la Sûreté de la wilaya de Mostaganem a démantelé, récemment, quatre (4) réseaux criminels nationaux spécialisés dans l'organisation de l'émigration clandestine par mer et arrêté 11 individus, a indiqué, mardi, un communiqué de ce corps de sécurité. Le communiqué a précisé que la première opération a été menée à la suite de plaintes de plusieurs familles signalant des disparitions en mer de 3 personnes, ayant conduit immédiatement à des investigations, qui ont permis l'arrestation de 3 suspects, qui se sont révélés être les principaux instigateurs de traversées clandestines par mer. La deuxième opération a été menée, se-

lon la même source, après des plaintes déposées par des familles faisant état de la disparition de 6 personnes, dont une femme, lors d'une traversée clandestine à partir d'une plage de la wilaya de Mostaganem. Les enquêtes menées avec les familles des victimes ont permis d'identifier les membres de ce réseau criminel, à savoir 5 suspects, dont un mineur (parmi les disparus), a-t-on fait savoir de même source. Concernant les troisième et quatrième opérations, le communiqué indique que celles-ci ont été déclenchées également à la suite de plaintes déposées par 3 victimes originaires des wilayas du Centre et de l'Est du pays, affirmant avoir été victimes d'escroquerie et de vol de leur argent par 7 suspects. Ces derniers avaient pro-

mis à leurs victimes de les transporter vers l'autre rive de la Méditerranée contre des montants convenus, mais les ont dépouillées de leur argent. Les individus mis en cause dans ces deux opérations ont été identifiés, et un montant en monnaie nationale de 109.900 dinars, ainsi qu'une somme en devises étrangères d'environ 500 euros, en plus de bijoux en or, ont été récupérés, a ajouté le communiqué de la Sûreté de wilaya. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des suspects âgés entre 17 et 56 ans.

Alger Saisie de 1049 comprimés psychotropes et 52 g de cocaïne

1049 comprimés psychotropes et 52 g de cocaïne ont été saisis à Alger par les services de la Gendarmerie nationale. Cette saisie a été opérée par les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Alger plage qui ont démantelé un réseau criminel dangereux spécialisé dans le trafic de drogues dures et de comprimés psychotropes. Les éléments de la brigade territoriale, appuyés par les éléments de la section de recherches relevant du détachement de la Gendarmerie nationale de Maalma et la brigade cynotechnique spécialisée ont procédé au démantèlement de ce réseau, suite à des informations signalant deux individus s'adonnant au trafic de drogues au niveau des quartiers de la commune de Bordj El Bahri à Alger, a indiqué, jeudi, un communiqué des mêmes services.

Intempéries

Plusieurs routes coupées à la circulation au Centre et à l'Est du pays

Plusieurs routes ont été coupées à la circulation au niveau de certaines wilayas du centre et de l'est du pays, en raison des fortes précipitations et de l'amoncellement de neige, selon un rapport sur l'état des routes rendu public, vendredi soir, par les services de la Gendarmerie nationale. Les fortes chutes de neige ont entraîné la fermeture de la RN 33 dans son tronçon reliant les wilayas de Bouira et Tizi-Ouzou, au niveau des régions de Tikjda et Assoul, ainsi que la RN 15 reliant les deux wilayas au niveau du col de Tirourda et le CW 253 reliant Tizi Ouzou et Béjaïa à hauteur du col de Chellata. La RN 82 reliant Souk Ahras à El Tarf a également été coupée à la circulation au niveau de Mechta Bouchahda et Sebaa dans la commune de Ouled Driss, de même que la RN 20 reliant Souk Ahras et les frontières tunisiennes au niveau de Mechta Fedj-Laamed dans la commune de Ouled Driss. L'accumulation de neige a également entraîné la ferme-

ture de la RN 80 reliant les wilayas de Souk Ahras et Guelma précisément au niveau de Mechta Setha Ouled Zaâboub dans la commune de Sedrata et le chemin de wilaya CW 04 reliant les communes de M'Daourouch et Tiffech. La RN 82 reliant Tébessa à Souk Ahras a également été fermée au niveau du col de Gourai (commune d'El Kouif). Même situation à Guelma, où le CW 132 reliant les communes d'El Arbi et Guelma, et le CW 162 à Ain Sefra (commune Ben Djarra) demeurent fermés. Les fortes précipitations ont, aussi, entraîné la fermeture du CW 12 reliant les communes de Ben Azouz et d'El Marsa à Skikda, plus précisément au niveau de la région de Oued Djedri. La même situation a été enregistrée sur la RN 18 dans son tronçon reliant les communes de Larbi Ben M'hidi et Filfila. Compte tenu de cette situation météorologique, le commandement de la Gendarmerie nationale (GN) appelle les usagers de la route à faire preuve de prudence et de vigilance.

Accidents de la route

52 morts et 176 blessés en une semaine



Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont enregistré, au niveau de leurs territoires de compétences, 52 morts et 176 blessés dans 138 accidents de la route survenus la semaine dernière. Dans une déclaration à l'APS, jeudi, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain était "la principale cause de ces accidents en raison du non-respect du code de la route", ajoutant que les conducteurs ont été à l'origine de 119 accidents dont 23 liés à l'excès de vitesse, 17 au non-respect de la distance de sécurité, 15 à la circulation à gauche et 12 au manque de vigilance des conducteurs, tandis que les piétons sont impliqués dans 14 accidents. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger (16 accidents), suivie de la wilaya de M'sila (11 accidents) et de Blida et Bordj Bou Arreridj (7 accidents chacune), a-t-il précisé. Selon le même responsable, le bilan fait ressortir une baisse du nombre d'accidents (-8) et de blessés (-32), contre une hausse du nombre de morts (+6) par rapport à la semaine précédente. Dans ce cadre, le Sergent-chef Amrani a appelé au respect du code de la route en évitant l'excès de vitesse et les manœuvres et dépassages dangereux, notamment en cette période d'intempéries affectant plusieurs régions du pays.

Feux de forêts

Les modalités d'organisation de la campagne de lutte fixées

Les modalités d'organisation de la campagne de lutte contre les feux de forêt ont été fixées en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel N° 88 de l'année 2024. Signé par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le 30 décembre 2024, ce décret exécutif, n° 24-429, intervient en application des dispositions de la nouvelle loi relative aux forêts et aux richesses forestières. Selon le décret, la campagne de lutte contre les feux de forêt est organisée dans le cadre d'un plan de wilaya, élaboré par la Direction générale des forêts (DGF) sur la base de plans de lutte contre les feux de forêt communaux, en concertation avec les organismes et institutions concernés par le risque des feux de forêt. Le plan de wilaya de lutte contre les feux de forêt, comprend l'ensemble des moyens humains et matériels de l'administration chargée des forêts, mobilisables en cas d'incendie de forêt, et les moyens des autres organismes et institutions dans le but d'assurer la lutte contre les feux de forêt. La DGF est chargée également d'élaborer des plans communaux de lutte contre les feux de forêt, en concertation avec les organismes et institutions concernés, selon le texte exigeant la révision et l'actualisation, annuellement, de l'ensemble des plans, par l'administration des forêts. La campagne de lutte contre les feux de forêt est ouverte par arrêté du wali, du 1er juin au 31 octobre de chaque année, est-il précisé dans le décret soulignant que les dates d'ouverture et de clôture de la campagne peuvent être avancées ou retardées pour des considérations particulières, notamment les conditions météorologiques dans les mêmes formes.

Célébration officielle de la Journée nationale de la Commune «La commune est la vitrine de l'Etat»

Par B. Habib

Journée nationale de la Commune et du Code communal, il y a préalablement un lien. Mais quel est le rôle principal de la commune? «En plus d'être un pilier et un lieu de la République de la proximité et de l'humanité, la commune est également la vitrine de l'Etat et la base fondamentale décentralisée des actions de la collectivité locale», a indiqué, ce samedi, au Cabinet de l'APC d'Oran, le wali d'Oran, Samir Chibani, à l'inauguration de la cérémonie officielle de la célébration de la Journée nationale de la Commune du 18 janvier.

Cet événement célébré à travers les 1.541 communes du pays, les maires sont aussi considérées comme les piliers de la vie politique et les clés de la réussite de la gestion des préoccupations essentielles des citoyens. Cette Journée spéciale de la commune d'Oran n'est pas restée sans enseignements et messages donnés par le wali Chibani qui a tenu à rappeler, dans cet ordre d'idées, le rôle important de la commune, soulignant de fait que « si la commune ne va pas bien, c'est qu'il ya un problème ». Devant un parterre de membres de l'exécutif communal, de directeurs de l'exécutif de wilaya, du parlement, de service et de sécurité de la société civile, le premier responsable de la wilaya a saisi l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la commune pour aborder l'ambitieux projet relatif au Code communal, actuellement en en-

chissements au niveau central. « L'ensemble des communes du territoire national célèbrent, ce samedi, la Journée nationale de la Commune, coïncidant avec le 18 janvier de chaque année et ce, en commémoration avec le premier code communal promulgué en 1967 ». Ce nouveau code communal a depuis subi des amendements et des révisions mais il a fait l'objet d'un vaste atelier d'un grand débat et d'enrichissements qui devront apporter un plus aux prérogatives des élus locaux dans l'exercice de leurs missions, dans le sens d'une amélioration qualitative de la prise en charge des affaires et des préoccupations des citoyens, a enchaîné le wali, mettant l'accent particulièrement sur les efforts du Président de la République, Abdelmajid Tebboune, visant les besoins d'adaptation du nouveau code communal aux processus d'éification de l'Algérie nouvelle, en ce sens que ce code devrait permettre de baliser mieux la voie vers la pérennisation du principe de l'équité et la consolidation des droits des citoyens et du niveau de confiance de ces derniers envers la collectivité locale et l'administration communale en particulier. Des activités diverses ont été développées au cabinet de l'APC d'Oran, parallèlement à la célébration de la Journée nationale de la Commune. Le wali a entamé sa visite aux expositions de plusieurs Directions et Divisions communales-clé telles que la DVC, la DTNM, les Garderies, l'Etat civil, les Archives et l'urbanisme. Le chef de l'exécutif de

wilaya a suivi attentivement les explications de plusieurs responsables communaux et a entendu une responsable du service central de l'Etat civil d'Oran sur les différentes missions et bilans d'activité, insistant sur la mise en œuvre pour la première fois en 2024, depuis six mois, d'une application de retrait en ligne par les citoyens des actes de mariage et décès, sans déplacements aux annexes et secteurs urbains. La commune d'Oran, rappelons-le, est dotée d'un réseau routier de 750 km, un réseau d'éclairage de 35.000 points lumineux et un nombre de 700 panneaux directionnels, et d'un réseau d'assainissement de 570 km. A titre illustratif, le bilan 2024 de la Division des travaux neufs et de la maintenance fait ressortir un nombre de 63 écoles réaménagées, la mise en service du gaz dans 187 écoles réhabilitées, 14 écoles raccordées en énergie solaire dans une première phase et 60 cantines réaménagées. Le vieux quartier de Sidi Houari qui fait l'objet actuellement d'un vaste programme de restructuration, compte à lui seul 63 monuments historiques dont 23 sont classés. M. Samir Chibani a également écouté un état des lieux sur les travaux de restauration en cours du Palais de Bey et de l'Hôtel de Ville et a eu un large aperçu sur le projet du réaménagement de la rue des Aurès qui abrite l'emblématique marché de la Bastille. Ce projet vise à piétonniser la rue des Aurès, la reconquérir aux Oranais et désengorger le centre-ville asphyxié par la circulation.

Le ministre de l'Enseignement supérieur à Oran

La numérisation commence à porter ses fruits

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a souligné, jeudi à Oran, que le processus de numérisation dans le secteur de l'enseignement supérieur "commence à porter ses fruits en termes d'efficacité, de rapidité et de simplification des procédures". Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans certaines infrastructures de l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella, notamment la Bibliothèque centrale, devenue la première bibliothèque 100% numérique, le ministre a souligné que "la numérisation des établissements universitaires est devenue une réalité et commence à donner ses fruits, concrétisant son principe général de simplification et d'efficacité". Il a ajouté que cette bibliothèque permet, désormais, l'accès et l'utilisation des documents et des livres qu'elle contient de manière numérique grâce à une puce intégrée dans chaque document ou livre, permettant aux étudiants et aux utilisateurs de rechercher et d'emprunter les documents rapidement, simplement et de manière réglementée. "Cette expérience pilote sera généralisée à l'ensemble des bibliothèques universitaires nationales, avant le 30 mars prochain", a annoncé M. Baddari. Le ministre a également visité le Centre de développement de l'entrepreneu-



riat et l'incubateur d'entreprises de l'Université d'Oran 1, soulignant l'importance de faire de l'Université une locomotive du développement local et national. Auparavant, M. Baddari a inauguré l'Institut de criminologie affilié au même établissement universitaire, le premier du genre au niveau national, arabe et africain. Cet institut accueille environ 620 étudiants en première année et 120 étudiants en master, spécialisés en droit pénal, sciences criminelles et criminologie, de différentes wilayas du pays. Ce nouvel Institut proposera des études spécialisées sur le crime, ses causes, la prévention, l'investigation, la collecte de preuves, ainsi que l'accompagnement des victimes. Il offre plusieurs spécialités, telles que la médecine légale, le droit de la pro-

cédure pénale, la biologie, les cybercrimes, les crimes financiers et bien d'autres, indique-t-on. Par ailleurs, le ministre a inspecté le projet de l'Unité de recherche en chimie verte au complexe Abdelmalek-Mortad relevant de l'Université d'Oran 1, dans la commune de Bir El-Djir. Il a insisté sur l'importance d'exploiter ces infrastructures, non seulement pour la recherche scientifique, mais également pour leur apporter une valeur ajoutée à l'économie locale et nationale. Le ministre poursuivra sa visite à Oran avec, dans l'après-midi, l'inspection d'une exposition dédiée aux startups labellisées "projets innovants", ainsi que la clôture des activités de l'école d'hiver sur les logiciels libres "Linux", organisée à l'Université Ahmed-Ben Bella.

Croissant rouge algérien (CRA) La cellule psychologique lance un service de consultations gratuit

La cellule psychologique du Comité de wilaya du Croissant rouge algérien (CRA) à Oran, a lancé un service de consultations et de prise en charge psychologique gratuites, avec la contribution de spécialistes bénévoles, a-t-on appris, de la responsable de la cellule. Slimani Smaïha a précisé à l'APS que le Croissant rouge algérien a ouvert, pour la première fois au niveau de la wilaya, les inscriptions et la prise de rendez-vous pour les personnes de toutes tranches d'âge souhaitant bénéficier de consultations psychologiques supervisées par la responsable de la cellule, relevant que l'initiative sera étendue à d'autres bénévoles prêts à participer à cette action de solidarité. Les consultations et le suivi psychologique seront proposés dans un premier temps aux personnes intéressées sous forme de séances organisées les samedis et mardis de chaque semaine, avec un maximum de 4 personnes par jour, a-t-elle fait savoir. Les consultations incluront un examen et un diagnostic, et orienteront, selon les besoins, les cas qui nécessitent un suivi spécialisé auprès des neurologues, orthophonistes et autres. Il est à noter que la cellule psychologique du Croissant rouge algérien de la wilaya d'Oran vient renforcer la cellule de secourisme à domicile, créée en 2024, pour aider les patients dans l'incapacité de se rendre dans les structures de santé, a souligné le président du Comité, Mouchi Karim.

Seor La réparation de la conduite d'eau du MAO achevée

La réparation de la panne, survenue dimanche dernier, au niveau de la conduite d'eau MAO (Mostaganem-Arzew-Oran), a été achevée, mardi après près de 4 jours de travaux, ce qui a engendré une coupure d'eau dans toute la partie est de la wilaya, a indiqué un communiqué de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (Seor). «Les travaux de réparation de la panne survenue au niveau de la conduite MAO ont été achevés et le remplissage de la conduite et des réservoirs a été entamé», selon le communiqué, ajoutant que l'opération de distribution sera reprise une fois le remplissage achevé. Le wali d'Oran, Samir Chibani, avait effectué une visite sur le chantier de réparation, où il a donné des instructions d'achever les travaux le plus rapidement possible pour assurer l'approvisionnement en eau potable au niveau de la partie est de la wilaya.

Maison de la Culture et des Arts «Zeddour Brahim El-Kacem» Valoriser les créations artistiques créées par un groupe d'enfants

La Maison de la Culture et des Arts "Zeddour Brahim El-Kacem" d'Oran œuvre à valoriser les créations artistiques créées par un groupe d'enfants participant à un atelier de dessin et de peinture, qui constitue un véritable incubateur de talents dans les arts visuels, a-t-on appris, de cet établissement culturel. Un groupe d'enfants âgés de 10 à 14 ans bénéficie d'un session d'initiation au dessin et à la peinture au sein d'un atelier créé, récemment à la Maison de la culture et des arts d'Oran, visant à encourager ces talents, valoriser leurs réalisations et à les faire connaître du public, à travers une exposition mettant en avant leurs compétences artistiques, a souligné l'artiste plasticienne Meriem Ghelai, responsable de cet atelier. Cet atelier propose des sessions académiques sur les techniques de dessin, les bases de la peinture à l'acrylique, les compétences dans le mélange des couleurs, ainsi qu'une introduction aux écoles artistiques, notamment l'impressionnisme. "L'objectif de cet atelier est de découvrir des talents dans le dessin, de les affiner, de les encourager à créer, de leur enseigner des compétences dans l'art visuel, de renforcer la confiance en soi et de les éloigner des écrans d'ordinateurs et des téléphones portables", a-t-elle expliqué.

Mechraâ Sfa (Tiaret) Lancement de trois projets d'infrastructures sportives

Les travaux de réalisation de trois projets à caractère sportif et au profit de la jeunesse ont été lancés, récemment, dans la daïra de Mechraâ Sfa (Tiaret), a-t-on appris, jeudi, du directeur de wilaya du secteur, Omar Sellani. M. Sellani a expliqué, lors d'une présentation au wali de Tiaret, Saïd Khalil, à l'occasion de sa visite d'inspection dans cette daïra, que la commune de Mechraâ Sfa a bénéficié de deux projets dans le cadre du programme sectoriel de l'année 2024. Le premier concerne la réalisation d'un camp de jeunes, prévu au niveau des rives du barrage de Bekhadda, tandis que le second porte sur la réhabilitation d'un complexe de proximité. Le camp de jeunes, qui sera opérationnel dans huit mois, comprendra un espace d'hébergement d'une capacité de 150 lits, ainsi que plusieurs infrastructures sportives telles qu'une piste d'athlétisme, un terrain de pétanque et des terrains pour d'autres disciplines sportives, a-t-il précisé. La première phase de ce projet, qui est doté d'une enveloppe financière de 241,9 millions de dinars, sera par la suite enrichie par des installations dédiées aux sports nautiques, faisant de cet espace une destination touristique et un site de préparation pour les équipes nationales, a ajouté la même source. En outre, les travaux de réhabilitation du complexe sportif situé au centre-ville coûteront 9,9 millions de dinars, et seront suivis par son équipement. D'autre part, dans la commune de Djillali Benamar, le wali a inspecté les travaux de construction d'une salle de sport. Le directeur du secteur a souligné que ce projet coûtera 34,1 millions de dinars et sera réceptionné "dans un délai de sept mois". Le wali a donné des instructions aux responsables du secteur pour accélérer les chantiers des projets en cours, afin qu'ils soient opérationnels avant l'été prochain pour accueillir les jeunes. Il a également annoncé le lancement, prochainement, de la réalisation de trois piscines semi-olympiques dans la wilaya. Cette visite a également été marquée par l'inspection d'un projet d'ouvrage d'art reliant les localités d'El Mechref et Sidi Ouadah, dans la commune de Tagdempt, ainsi qu'un silo de stockage de céréales à Mechraâ Sfa et un groupe scolaire à Djillali Benamar, signale-t-on.

Relizane Démantèlement d'un réseau de vol de bétail

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité en tous genres en milieu urbain notamment le vol, les éléments de la police de la 11ème Sûreté urbaine de la Sûreté de wilaya de Relizane ont pu démanteler un réseau criminel spécialisé dans le vol de bétail, composé de 04 personnes et récupérer 08 têtes de mouton. L'opération a été menée suite à une plainte déposée par la victime auprès des services de sécurité, affirmant qu'elle avait été l'objet d'un vol portant sur 23 têtes de mouton qui se trouvaient à l'intérieur d'un entrepôt dans lequel elle les élevait. Des investigations et des enquêtes ont été menées qui ont abouti à une coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et sous la supervision du Procureur de la République près le tribunal de Relizane, un suspect a été arrêté et un véhicule Renault Express, utilisé dans le vol, a été saisi. Les investigations menées par les éléments de la brigade d'enquête auprès du suspect ont permis d'arrêter son partenaire dans l'opération et de récupérer 08 têtes de mouton alors que leurs deux autres acolytes restent en état de fuite. Après l'achèvement, un dossier de procédures judiciaires a été préparé contre eux et ils ont été présentés au Procureur de la République près le tribunal de Relizane dans l'affaire de vol de bétail, constitution d'une bande de malfaiteurs pour préparer un vol en grimpant dans une résidence, en conjonction avec les circonstances de nuit et de multiplicité, avec la présence d'un véhicule et la dissimulation des objets volés.

N. Aymen

Tlemcen

Plus de 800 permis de forage de puits délivrés en 2024

La direction des Ressources en eau de la wilaya de Tlemcen a délivré 806 permis de forage de puits, au cours de l'année 2024, par l'intermédiaire du guichet unique dédié à cette opération, a indiqué lundi le chef du service de mobilisation des Ressources en eau, Djelloul Samir Sidi Mohamed. Le responsable a déclaré, à l'APS, que durant l'année dernière, 2.149 dossiers relatifs au forage de puits ont été reçus, parmi lesquels 1.207 ont été approuvés. 806 permis ont été remis aux bénéficiaires et le reste sera distribué progressivement, selon les quotas. Il a précisé que ces permis ont été accordés aux agriculteurs et investisseurs dans le cadre des facilités mises en place à leur profit, dont la possibilité du fonçage dans des zones dites «rouges» pour les agriculteurs propriétaires de

grandes superficies agricoles, qui leur permet de forer à plus de 20 mètres de profondeur pour exploiter les eaux souterraines pour l'irrigation de leurs terres. Les investisseurs ayant des projets importants à proximité de ces zones ont reçu des permis de fonçage de puits à des profondeurs supérieures à 30 mètres, a-t-on ajouté. L'étude des dossiers de forage est effectuée par les membres du guichet unique, qui regroupe des représentants des secteurs des ressources en eau, de l'agriculture, de l'environnement, de l'Agence nationale des ressources en eau et de l'Agence nationale pour la gestion intégrée des ressources en eau, selon le responsable, qui a indiqué que l'étude est réalisée chaque fin de semaine. M. Djelloul Samir a souligné que les raisons du refus des autres dossiers

sont liées à l'interdiction de forer des puits dans les zones rouges où se trouvent des nappes phréatiques relevant de la direction des Ressources en eau, comme c'est le cas dans les communes de Beni Boussaid et Beni Smail, afin de préserver les eaux souterraines.

Cela concerne également les zones proches des sorties de barrages, des réseaux de distribution d'eau potable, des sources et des zones urbaines. Avant l'octroi des autorisations de fonçage, deux études géotechnique et géo-hydrologique sont menées pour définir avec précision le type de forage, la profondeur du puits et la quantité d'eau pouvant être extraite quotidiennement, ces critères devant être respectés lors de l'opération de fonçage et d'exploitation des puits, a-t-on conclu.

BRI de Tlemcen

Démantèlement d'un réseau criminel international et saisie de plus de 02 kg de cocaïne

Par AMMAMI Mohamed

Les forces de police de la wilaya de Tlemcen, par l'intermédiaire de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la police judiciaire, ont récemment réussi à démanteler un réseau criminel transfrontalier, spécialisé dans l'importation de drogues dures et le blanchiment d'argent. Cette opération a été initiée après que la brigade eut reçu des informations signalant l'activité de ce réseau, impliquée dans l'importation de cocaïne et le blanchiment d'argent dans la ville de Maghnia. L'exploitation des données a permis aux policiers de lancer une intervention sur le terrain, qui a abouti à l'arrestation de deux suspects. Au cours de l'opération, les forces de l'ordre ont saisi une



quantité de cocaïne, estimée à 2,3 kg ainsi que trois voitures de luxe, une moto et une somme d'argent s'élevant à 300 millions de centimes, provenant des activités criminelles. Les suspects ont été présentés au pro-

cureur pour répondre des accusations de "possession, transport et vente illégale de drogues dans le cadre d'une organisation criminelle et infraction de blanchiment d'argent dans le cadre d'un réseau criminel"

Intempéries à Saïda

Les Saidis grelottent de froid

Au grand soulagement de la population de Saida, des pluies bienfaitrices sont tombées dans la nuit de vendredi à samedi et se sont poursuivies hier, presque durant toute la journée. Pour de nombreux citoyens, notamment les fellahs, ces précipitations sont annonciatrices d'un hiver rigoureux avec des effets positifs sur l'agriculture. Les équipes de la Protection civile de la wilaya sont sur le qui-vive, nous dit-on. Malgré quelques dégâts insignifiants, ces pluies sont venues apporter une bouffée d'oxygène et dominent le paysage et les discussions sur la place publique. Il faut dire aussi que cette année, les autorités locales ont pris les devants via un travail colossal effectué en amont. Pour mémoire, souvenons-nous, 03 personnes sont mortes lors des fortes précipitations enregistrées en 2023, suite à la remontée des eaux d'Oued-Khaled, relevant de la commune d'Ouled Brahim où un homme, âgé de 35 ans, et deux filles, âgées de 17 et 22 ans, ont trouvé la mort, après que leur véhicule ait été emporté par les eaux en furie. Quoi qu'il en soit, l'hiver est là. On a sorti les parapluies, on a mis les djellabas et les gros manteaux, en attendant que le soleil pointe à nouveau son nez.

OULD OGBAN

Bilan de la police de Saïda pour le mois de décembre

156 affaires traitées et 29 individus arrêtés

La cellule de communication de la Sûreté de wilaya a rendu public le bilan du mois de décembre 2024 des activités de la BRI. C'est ainsi que cette brigade a traité 156 affaires liées au trafic de drogue et la commercialisation clandestine de boissons alcoolisées. Au registre de la lutte contre les stupéfiants, une quantité de 750 comprimés psychotropes et 225,86g de kif traité ainsi que 0,40 g de cocaïne ont été saisis. Pour ce qui est de l'alcool, il a été procédé à la mainmise de 175 bouteilles de spiritueux. Les mis en cause, au nombre de 29 individus, ont été arrêtés et déférés devant le Parquet de Saida. A noter qu'au cours de ces affaires traitées et solutionnées 04 sabres ont été confisqués. De l'avis de nombreux citoyens, l'heure est aussi grave qu'elle l'a été du temps du terrorisme et la jonction entre celui-ci et le banditisme n'est pas une simple vue de l'esprit. OULD OGBAN

Relizane

Un accident de la circulation fait 07 blessés

Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de la daïra de Mazouna, soutenu par les éléments de l'unité de Sidi Mohamed Ben Ali, sont intervenus ce vendredi, suite à un appel de détresse concernant un accident de la circulation, à la suite d'une collision en chaîne entre 03 voitures sur la route nationale numéro 90, dans la zone de Lahqaf, faisant partie du territoire de Mazouna. L'accident a fait 07 blessés à divers degrés. L'âge des victimes variait entre 19 et 58 ans. Les secours ont pu libérer une victime coincée dans une voiture et évacuer le reste des blessés vers l'hôpital de Mazouna.

N. Aymen

Salon Batimex à Annaba

Les projets de l'efficacité énergétique intéressent les participants



Les projets de l'efficacité énergétique initiés par l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) ont intéressé jeudi à Annaba les participants aux conférences organisées au 2ème jour du Salon international du Bâtiment et de l'aménagement, Batimex. Les intervenants ont mis l'accent sur les méthodes de maîtrise des indicateurs de l'efficacité énergétique et leur intégration en tant que norme de l'efficacité économique dans les projets de bâtiment. Tahar Moussaoui, architecte et cadre de l'APRUE, a exposé les divers indices de l'efficacité énergétique et les efforts de l'agence APRUE pour encourager les projets de maîtrise

l'efficacité énergétique. L'Algérie s'oriente vers l'économie de près de 10 % de l'énergie exploité d'ici 2030 et ce taux atteindra près de 30 % vers 2035, a ajouté l'intervenant estimant que l'encouragement des projets de l'efficacité énergétique constitue dans cette perspective un principe fondamental pour y parvenir. Le portail électronique ouvert par l'APRUE et le programme de soutien pour ce type de projets reflètent la grande détermination des pouvoirs publics à remporter le défi de l'efficacité énergétique, a assuré le même cadre. D'autres interventions ont été présentées durant ces conférences sur les effets de l'intelligence artificielle sur l'esthétique en urbanisme et archi-

tecture, l'architecture arabo-islamique et l'architecture des mosquées entre le passé et le présent. Les visiteurs du salon Batimex, parmi lesquels des professionnels du bâtiment et de l'urbanisme, ont continué d'affluer vers les divers stands de la manifestation pour découvrir les produits innovants exposés liés à l'économie de l'énergie et à la protection de l'environnement. Le salon Batimex qui se tient pendant trois jours à l'hôtel Sheraton Annaba est organisé par l'entreprise de communication Eleven Event avec la participation de 100 opérateurs et fabricants de divers produits du bâtiment, d'équipement et spécialisés dans l'aménagement intérieur et extérieur.

Trituration de graines oléagineuses «Kotama Agrifood» de Jijel

Le complexe bientôt en phase de production

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, a indiqué, jeudi à Jijel, que le complexe de trituration de graines oléagineuses et d'extraction d'huiles végétales "Kotama Agrifood", situé à Bazoul (commune de Taher), entrera "bientôt" en phase de production. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Jijel, le ministre a souligné que cette entreprise économique entrera "prochainement" en phase de production "grâce aux ingénieurs algériens qui ont su relever le défi de relancer ce projet qui s'était trouvé dans une situation très difficile". M. Ghrieb a ajouté que la situation actuelle en termes d'avancement des travaux est "encourageante", le taux de réalisation ayant atteint un niveau "très acceptable" et pourra bientôt produire la matière première pour l'huile ainsi que du tourteau. La réalisation de ce projet relevant du groupe Madar, situé au port de Djedjed, dans la commune de Taher, a atteint, à décembre 2024, un taux d'avancement de 92%, selon les explications fournies sur le site par les responsables du complexe qui ont souligné que l'usine, spécialisée dans l'extraction d'huiles végétales brutes à partir du soja, se compose d'une unité de trituration des graines oléagineuses et d'extraction des huiles végétales brutes, d'une unité de

stockage de la matière première (soja) et d'une unité de stockage du produit final et de commercialisation des huiles. Une fois opérationnel, le complexe sera en mesure de répondre à 40 % des besoins nationaux en huiles végétales brutes et à 60 % des besoins en tourteau (sous-produit solide obtenu après extraction de l'huile des graines oléagineuses, utilisé en alimentation animale). D'autre part, lors de l'inspection d'un certain nombre d'entreprises économiques relevant de son secteur, telles que l'entreprise Jumagro à Taher (transformation des fruits et légumes) et la Société africaine du verre (Africaver) et l'usine de production de seringues médicales en plastique, dans la commune d'Emir-Abdelkader, M. Sifi Ghrieb a souligné "l'importance de se confor-

mer aux normes de production internationales pour soutenir le développement économique local et renforcer la compétitivité des produits nationaux sur les marchés mondiaux, et de former les travailleurs à l'entretien des différents équipements afin d'assurer leur longévité". Au complexe sidérurgique Algerian Qatari Steel, situé dans la zone industrielle de Bellara, dans la commune d'El Milia, le ministre a salué les résultats de ce partenariat algéro-qatari, le complexe étant considéré comme "une fierté de l'industrie algérienne". Il a souligné, à ce propos, que son département soutiendra ce complexe pour réaliser la deuxième phase d'extension et atteindre une capacité de production annuelle de 4 millions de tonnes d'acier et dérivés.

M'sila

Campagne de plantation d'arganiers

Une campagne de plantation d'arganiers est lancée à M'sila, sur une superficie de 150 hectares, a annoncé Hachemi Benyounes, responsable de l'information à la direction des services agricoles (DSA). Ce projet, dirigé par la Société de développement des arbres fruitiers (SODAR), se déroule au sein de l'unité agricole de production de la commune de M'sila. Il s'inscrit dans un programme plus vaste qui prévoit la plantation d'arganiers sur un total de 400 hectares. En plus de la plantation de 150 hectares d'arganiers cette année, une campagne similaire est prévue pour 2026, avec l'objectif de planter 250 hectares supplémentaires dans la commune de Maârif. Pour soutenir cette initiative, des travaux de création d'un réseau d'irrigation utilisant le système de goutte-à-goutte et des bassins d'eau plastifiés ont également été lancés, a précisé Benyounes.

Tizi-Ouzou

1.200 demandes d'électrification d'exploitations agricoles approuvées

Un total de 1.200 demandes d'électrification d'exploitations agricoles à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, a été traité et approuvé par la commission de wilaya chargée de cette opération, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). "Sur les 1.452 dossiers déposés par des propriétaires agricoles auprès de la commission de wilaya, 1.200 ont été traités et approuvés et l'électrification des exploitations des concernés par la Sonelgaz, est en cours", a indiqué à l'APS le DSA Djamel Sersoub. Une réunion de la commission de wilaya chargée de cette opération se tiendra d'ici à la fin du mois en cours pour poursuivre l'étude des 252 dossiers restants, selon le même responsable. M. Sersoub, qui s'est félicité de l'avancement de l'opération lancée dans le cadre du programme de l'Etat du développement de l'agriculture, a déploré "certaines contraintes qui ont ralenti son avancement". Principale contrainte rencontrée, l'obtention des autorisations de survol des propriétés de tiers par les installations, notamment. Il y a, explique-t-il, deux autorisations demandées, l'une de survol des propriétés d'autrui, l'autre de construction délivrée par l'Assemblée populaire communale (APC). "Si pour ces dernières, nous ne rencontrons pas de difficultés, il y a, parfois, des citoyens qui s'opposent au survol de leurs terrains par les câbles électriques et cela a, malheureusement, retardé l'avancement de l'opération", dira-t-il. L'autre contrainte rencontrée est celle des exploitations isolées et dont les propriétaires ne peuvent pas s'acquitter des prix des installations requises qui sont coûteux, a-t-il ajouté. "Certaines exploitations sont isolées et situées à l'écart, et leurs propriétaires ne sont pas en mesure de prendre en charge le coût des transformateurs électriques, ce qui freine l'avancement de l'opération, le temps de trouver d'autres propriétaires pour un achat groupé", a-t-il souligné.

Alger

La SEAAL se dote de deux structures clientèle à Djisr Kasantina

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a ouvert, jeudi, un nouveau siège de l'Unité grands comptes ainsi qu'une nouvelle agence clientèle, et ce, à Ain El Malha (commune de Djisr Kasantina-Alger), a-t-elle indiqué dans un communiqué. L'Unité grands comptes est "dédiée aux clients stratégiques qui représentent une part significative de son activité: 18% du chiffre d'affaires eau et assainissement et 32% du chiffre d'affaires travaux et prestations, pour un volume facturé de 13% du total", précise la SEAAL. Cette nouvelle structure propose "un accompagnement personnalisé pour les industriels, administrations et institutions de l'Etat via des solutions innovantes afin d'optimiser la gestion de l'eau et de l'assainissement ainsi qu'un suivi dédié et permanent assuré par des experts du domaine", ajoute la même source. S'agissant de la nouvelle agence clientèle, située à la cité AADL 116 logement à Ain el Malha, "elle apportera de nombreux avantages aux habitants des agglomérations environnantes comme Djisr Kasantina, Ain Naadja et une partie de Birkhadem, avec un accès simplifié aux services SEAAL, une prise en charge rapide et efficace de leurs demandes, un traitement optimisé des réclamations liées à la facturation et un accompagnement personnalisé pour les nouveaux branchements", souligne la société. Il s'agit, note le communiqué, d'une initiative qui s'inscrit "pleinement dans la politique nationale de rapprochement entre l'administration et les citoyens, conformément aux orientations des hautes autorités de l'Etat".

مكتب التوثيق الأستاذ رامص عبد القادر
شارع المارتين - وهران - 2493
تأسس شركة ذات مسؤولية محدودة
مسماة : " ياي قلوبيل دي زاد "
رأس المال الاجتماعي 10,000,000.00 دج
مقرها الاجتماعي : بوهران حي الأمير، شارع الدكتور بن
زرجب رقم 04 بزاوية شارع بغدادي محمد وشارع الرقيب
ليجار قطعة رقم 31
يموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 07 جانفي
2025 تم تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة مسماة ياي
قلوبيل دي زاد ، لمدة 99 سنة، يتمثل موضوعها الاجتماعي في
(605012) : وكالة السفر والسواحة .
كراء السيارات مع أو بدون سائق. (603017) منصة حجز سيارة
النقل مع سائق. (602114) نشاط البوابية ومساعدة الاشخاص
(604105) نقل البضائع. عين مقرها الاجتماعي بوهران حي
الامير شارع الدكتور بن زرجب رقم 04 بزاوية شارع بغدادي
محمد و شارع الرقيب ليجار قطعة رقم 31 . عدد ارسلائها بـ
10,000,000.00 دج مقسم إلى 1,000 حصص اجتماعية ذات
قيمة اسمية تقدر بـ 10,000.00 دج لكل واحدة منها. وعين
السيدي: أيت عمار محمد ابراهيم ولد محمد السادس: أيت عمار يوسف
ولد محمد مسربين للشركة لمدة غير محددة مع صلاحية التسيير
محتملين أو متقدرين. تم إيداع نسختين من هذه النشرة لدى
الفرع المحلي للسجل التجاري لولاية وهران.
الموقى
19.01.2025

مكتب عمومي للتوثيق بعين تموشنت الأستاذ
صوابي محمد موثق
962 حي مزيان محمد عمارة س 1 مجموعة ب
الهاتف: 043-61-66-66
تعيين مسير شركة ذات مسؤولية محدودة
"سوبريتا".
موجب عقد تلقاء الأستاذ صوابي محمد موثق
عين تموشنت في 2025/01/13 المسجل بعين
تموشنت في 2025/01/15 برسم قدره 1500
ج براءة الذمة 1250000018447 تم تعيين
مسير شركة ذات مسؤولية محدودة "سوبريتا"
بين السيدين بختي أحمد وبن نابي جيلالي
غرضها: صناعة القطران والبزول ومواد
المساكنة نقل البضائع على كل المسافات ، صنع
ربيع رفت الطريق ورقت مقرها برقم 18 الطريق
لواللي بلدية عين الأربعاء عين تموشنت،
رأسمالها 71.000.000.00 دج، تعيين السيد
 Khalidi محمد أمين مسير الشركة لمدة إثنا عشر
 شهرا قابلة للتجديد.
الموثق
19.01.2025

مكتب التوثيق الأستاذ رماس عبد القادر
21، شارع المارتين - وهران - 2493 -
حل الشركة ذات المسئولية المحدودة
المسماة "أوباورز"
رأسمالها الاجتماعي: 100.000 دج
مقرها الاجتماعي : بيت الجير (وهران) ، حي الأمير
عبد القادر، شارع الشهيد وافي عبد القادر هاشمي
غزالى، رقم 16.
سجلها التجارى رقم : 22 ب 1124136 - 31/00
تم موجب عقد ححر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 07
مايو 2025 ، تم حل الشركة ذات المسئولية
المحدودة المسماة : "أوباورز" ، ذات رأس المال
المقدر بـ مائة ألف دينار جزائري (100.000.00 دج)
اللائن مقرها الاجتماعي بيت الجير (وهران) ، حي
الأمير عبد القادر، شارع الشهيد وافي عبد القادر
هاشمي غزالى، رقم 16 ، حلا مسبقا ابتداء من 15
ديسمبر 2024. وعنت السيدة : أو عامري مريم أم
البنين بنت محمد مصطفية لها. تم إيداع تسعين من هذه
النشرة لدى الفرع المحلي للسجل التجاري لولاية
وهران.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بشار
دائرة بنى ونيف
بلدية بنى ونيف
إشهار
تجديد الهيئة القيادية
طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 الموزرخ في
12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات لاسيما
المادة الثانية (2) منه لقد تم اليوم
17/10/2024 بتجديد الجمعية المحلية
المسمى "النادي الرياضي الهاوي أكاديمية
شباب الجنوب بنى ونيف.
الرئيس: بلقراري محمد.
المقر : بحى 418 مسكن بنى ونيف.
رقم الهاتف:
المكلف بتسيير وإدارة شؤون البلدية
19.01.2025

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisina-ge pour plus d'information
veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

لأستاذ رماص عبد القادر - 21، شارع لمارتين - وهران
هية حصن اجتماعية
في الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة:
شركة خدمات رفع البضائع النقل وتخزين البضائع"
رأسمالها: 120.000:00 دج
مقرها الاجتماعي : ببلدية السانية، ولاية وهران، طريق الولاني
رقم : 33. الحصة
سجلها التجاري رقم : 10 ب 0111774 - 31/00/2024
موجب عقد حر بالملكت المذكور أعلاه بتاريخ 23 ديسمبر
2024، وهب السيد رافيس فيصل ولد محمد المولود بودواو (ولاية
بومرداس) بتاريخ 1973/01/09 الساكن بالمدينة (ولاية
بومرداس) إلى الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة: "شركة
خدمات رفع البضائع، الكائن مقرها الاجتماعي ببلدية السانية،
ولاية وهران طريق الولاني رقم : 33. الحصة
البالغ المقدر بمائة وعشرين ألف دينار جزائري (120.000:00)
إلى أخيه السيد رافيس ياسين ولد محمد المولود بالثانية
(ولاية بومرداس) بتاريخ 1965/10/21 الساكن بالمدينة (ولاية
بومرداس) حي ديار السعادة عماره د رقم 9. قوامت هذه الهبة
مائتي ألف دينار جزائري (200.000:00 دج). تم إيداع
رسختين من هذه الثمرة لدى الفرع المحلي للتسجيل سجل
التتجاري لولاية : وهران.
الموقت
19.01.2025

الديوان العمومي للمحضرات القضائية لدى محمد مستغانم
الأستاذة : يغوثي زهرة
حي 100 مسكن عماره ب رقم 04 مستغانم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمه شروط البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من ق.م ا.م.
يطلب من السيد: يغوثي ياسين - عوشن عبد العليم الحكيم العنوان:
تعاونية السلام قطعة ارض E3 رقم 14 خروبة مستغانم، ضد
السيد ورثة طواوله حسنية. العنوان : حي 150 مسكن عماره
H بجوار متروسيطه بوتشاشة احمد خروبة مستغانم. مختار خيرة
- مختار عبد القادر القالم في حفة والتنه مختار خيرة . العنوان
- رقم 05 جوilye 1962 عماره 196 رقم 22 مستغانم، تندوف
الحكم الصادر عن محكمة مستغانم بتاريخ 11/02/2023 تحت
رقم الفهارس 23/05495 و المعمور بالصيغة التقليدية رقم
2024/1165 المؤرخة في 23/07/2024 والمصحح بالحكم
المورخ 29/02/2024 تحت رقم الفهارس 0198/24. تعلن عن
بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 21/01/2025 على
ال الساعة 14:00 بمحكمة مستغانم وذلك أيام قاضي البيوع
العقارية. التعيين: شقة تابعة لعمراء ذات ملكية مشتركة كائنة
ببلدية مستغانم هي 05 جوilye 1962 عماره 196 رقم 22
الطابق الأول تكون من غرفتين وقاعة جلوس ومطبخ
ومرحاض وحمام و Mercer شفرة تقدر مساحتها ب 74 متراً مربعاً
ونسبة 1/000 من الاجزاء المشتركة قسم 126 مجموعه
ملكيه 13. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ قدره
6.793.200.00 دج ستة ملايين وسبعيناً وثلاثة وتسعين الف
وما تلينه دينار جازانى بعد الفاصل العشر.
المحضره القضائيه
19.01.2025

الديوان العمومي للمحضرات القضائية لدى محكمة مستغانم
الأستاذة : بليوشى زهرة
هي 100 سكن عماره ب رقم 04 مستغانم
الهاافت الفاكس : 04541.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط الالتحاق بالجراز العلني
طبقاً للمادة 748 من ق.م .ا.
يطلب من السيد بثت المؤسسة العربية المصرفية شركة ذات
أسهم. العنوان : حي ايسطو وهران . تنفيذاً لعقد الرهن الرسمي
الصادر عن مكتب التوثيق للسكناء ديابي ابراهيم بتاريخ
15/05/2005 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 18/36
المورخة في 01/02/2018، بناءً على جدول عقد الرهن
الممنهور بتاريخ 02/02/2005، مجلد 04 رقم 172. بناءً على
الأمر بالحجز التنفيذي على عقار المورخ في 12/11/2022 رقم
التذكرة 22/01216، بناءً على شهر الأمر بالمحافظة العقارية
بتاريخ 01/01/2023 حجم 03 رقم 58. نعلن عن بيع عقار
بالجراز العلني وذلك لجنسة 01/21/2025 على الساعة 14:00
بمحكمة مستغانم وذلك أيام Sunday Saturday . التعيين
سكن كان ببلدية حاس ماعاش الواقع بالمنطقة رقم
02/01 تجزئة 65 يحتوي على طابق ارضي ، يتكون من ثلاثة محلات
تجارية ، قاعة ضيافة ، غرفة ، مطبخ ، رواق ، مرحاض
وواحة ، وقصب به درج ، وطابق أول يتكون من أربعة غرف ،
صالات ، حمام ، مرحاض ورواق وقصب به درج والطابق الثاني
يتكون من غرفتين خزانة ، بهرو ، وسطحة ، الكل مشيد على
مساحة قدرها اربعونه وتاثن وخمسون متراً متر مربع 452م² قسم
20 مجموعة ملكية 20. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ
33.360.000,00 دج ثلاثة وتلاتون مليون وتلاتهون وسبعين
الف دينار جزائري في مرحلة العروض لم يتم بأي عرض.
المحضرات القضائية
19.01.2025

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée). Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le **07 74 55 20 10**.

Curieux s'abstenir



An advertisement for Wash'n Delivery. The top left features a logo with a circular arrow and the text "WASH'N DELIVERY" in large bold letters, with "Le Pressing Qui Vient à Vous" below it. To the right are social media icons for Facebook and Instagram. The central text "Bring your laundry, we'll wash it" is enclosed in a large white circle. Below this, "Call us" and the phone number "0770 936 836" are displayed. The background shows a white laundry basket overflowing with laundry. In the bottom left corner, there are two QR codes.

Mercato d'hiver

Le milieu de terrain Mehdi Boudjemaâ rejoint la JSK pour deux ans et demi

La JS Kabylie, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé vendredi le recrutement du milieu de terrain international algérien Mehdi Boudjemaâ, ayant signé un contrat de deux ans et demi, en provenance du club turc FK Corum (Ligue 2). "Le milieu de terrain Mehdi Boudjemaâ rejoint la JSK, et s'engage pour une durée de deux ans et demi" a indiqué la direction des Canaris dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Il s'agit de la première recrue hivernale pour le club du Djurdjura, actuel leader provisoire de la Ligue 1 Mobilis, et qui semble vouloir se renforcer davantage pour continuer à jouer les premiers rôles en vue de la phase retour. Agé de 26 ans, Boudjemaâ est passé par plusieurs clubs à ses débuts, comme l'AS Beauvais et l'Olympique Saint-Quentin, avant de se retrouver à l'En Avant Guingamp, où il a achevé sa formation. Il était un élément majeur de l'équipe réserve, dont il était le capitaine, avant de passer professionnel en 2019. Après quelques apparitions en Ligue 2, il a été prêté pour six mois à l'US Quevilly



Rouen en National, mais il a vu sa saison tronquée par la pandémie de Covid-19. En juin 2020, il a prolongé son contrat d'un an et est prêté pour une saison au Stade lavallois, de nouveau en National. Il réalise une saison pleine et les entraîneurs de National le plébiscitent à sept reprises comme meilleur joueur de son équi-

pe. Au printemps 2021, il attise les convoitises de clubs de Ligue 1 et Ligue 2. Le 8 juillet 2021, il s'engage au Hatayspor, club de D1 turque. A la suite du séisme de février 2023 en Turquie, son club se retire de toute compétition. Mehdi Boudjemaâ est alors prêté au Ferencvaros en Hongrie pour six mois, avec une option d'achat.

Coupe de la Confédération

Le Mozambicain Armindo au sifflet de Simba SC-CSC

Le Mozambicain Armindo au siffllet de Simba SC-CS Constantine pour la 6e et dernière journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération de football (Groupe A). Le match entre la formation tanzanienne de Simba SC et l'équipe algérienne du CS Constantine, prévu ce dimanche à 17h au stade national de Dar es Salam, comptant pour la 6e et dernière journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération de football (Groupe A), sera dirigé par l'arbitre mozambicain Celso Armindo Alvacao, a indiqué le représentant algérien sur les réseaux sociaux. Le directeur de jeu,

Celso Armindo Alvacao, sera assisté par son compatriote Arsenio Chadrel que Maringule et par Souru Phatsoane (Lesotho). Le 4e arbitre est également du Lesotho; il s'agit de Lebalang Martin Mokete. Le commissaire au match est Sebit Librato Begi Rasa (Soudan du Sud), tandis que l'assesseur des arbitres est Hughes Alain Adjovi (Bénin). À l'issue de la 5e journée, le CSC est leader du groupe A avec 12 points, à deux longueurs de son poursuivant direct, Simba SC (10 pts). Les deux équipes sont qualifiées pour les quarts de finale. L'enjeu de la rencontre de la sixième journée est la première place. Le club

algérien aura besoin d'un nul pour finir la phase de poules en tête, tandis que son adversaire est condamné à gagner pour espérer finir premier du groupe. Pour le compte de la même journée, le CS Sfaxien (0 pt) accueillera Bravo do Maquis (7 unités), dans un match sans enjeu.

USM Khencela 05 joueurs libérés en ce mercato d'hiver

L'USM Khencela a annoncé mercredi, avoir résilié le contrat de 5 joueurs, lors de ce mercato d'hiver, ouvert le 5 janvier. «La direction du club annonce officiellement avoir résilié les contrats des défenseurs Brahim Hachoud, l'Ivoirien Gbaï Moïse, et le Béninois Glélé Togbedji, du milieu défensif Khaled Néche, et de l'ailier droit congolais Dago Tshimbamba», précise l'USM Khencela dans son communiqué. Avec un match en retard, l'USMK occupe provisoirement la 5e place au classement du championnat de Ligue 1 Mobilis avec 20 points, à égalité avec l'USM Alger, le CS Constantine, et l'ASO Chlef. Les Khencelis restent sur une élimination aux 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie, en déplacement face à la JS Saoura (2-1, a.p), en match disputé le 2 janvier à Béchar. «En revanche, la direction a décidé de conserver l'attaquant congolais Prince Ibara, après concertation avec l'entraîneur. Après s'être rétabli de sa blessure et avoir repris les entraînements, le joueur a montré un beau visage», souligne l'USMK. L'équipe poursuit son travail, au rythme de deux séances par jours, sous la conduite de l'entraîneur Chérif Hadjar, en vue de seconde partie de la saison.

LNFA

02 points défalqués au GCM et 1 point à l'US Souf

La LNFA a décidé jeudi de sanctionner les formations du GC Mascara (-2 points) et de l'US Souf (-1 point), évoulant en Ligue 2 amateur, pour non-apurement de leurs dettes vis-à-vis de la Ligue. Le GC Mascara comptait, selon la dernière situation publiée sur le site internet de la LNFA (Ligue nationale de football amateur) le 31 décembre dernier, 1.530.000,00 DA comme amendes cumulées à fin novembre 2024 et 5.000.000,00 DA au titre du protocole signé avec la FAF la saison dernière, précise l'instance chargée de la gestion de la compétition. Le club d'El Oued, enregistrait de son côté, une somme de 770.000,00 DA que détient la Ligue comme amendes antérieures à novembre 2024, selon la même source. Suite à ces décisions, l'US Souf (8 points) occupe désormais la 16e et dernière place de la poule Centre-Est, alors que le GC Mascara (18 pts) glisse au 10e

rang de la poule Centre-Ouest. Il y a lieu de rappeler que la LNFA avait publié le 31 décembre 2024 l'état des créances concernant 16 clubs de Ligue 2 et treize anciens pensionnaires de cette division qui évoluent aujourd'hui en division inter-régions et en division régionale. Cette liste englobait les montants des dettes enregistrées comme amendes arrêtées au 30 novembre 2024 prononcées par la commission de discipline et/ou les dettes au titre de créances consignées dans le protocole signé la saison dernière par les clubs avec la FAF. La LNFA a agi en conformité avec la circulaire de la FAF N 29 en date du 29 septembre 2024. La FAF avait instruit toutes les ligues à soustraire des points aux seniors des clubs qui ne régularisent pas leurs situations, conclut le communiqué de la LNFA. Par ailleurs, la 16e journée de la Ligue 2 amateur a été programmée les 24 et 25 janvier prochains.

Mondial de handball Défaite de l'Algérie face à l'Italie

La sélection algérienne de handball s'est inclinée face à son homologue italienne (32-23), en match comptant pour la 2e journée du groupe B du Mondial 2025 de handball 2025, disputé jeudi à Herning (Danemark). C'est la deuxième défaite de l'EN de handball dans le tournoi, après celle concédée, mardi dernier, face au Danemark (triple tenant) sur le score de 22 à 47. A la faveur de ce succès, l'Italie (4 points) prend provisoirement la tête du classement de la poule B, avant le déroulement de la deuxième rencontre opposant, le Danemark à la Tunisie, à partir de 20h30, alors que l'Algérie occupe la dernière place avec zéro point. Lors de la troisième et dernière journée de la poule B, prévue samedi, l'Algérie jouera sa qualification au Tour principal face à la Tunisie (18h00), dans un derby maghrébin qui s'annonce décisif pour les deux sélections, alors que le Danemark affrontera l'Italie (20h30) pour la première place du groupe. Pour rappel, les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal.

Judo - Championnats d'Afrique (Seniors) L'Algérie accueillera l'édition 2027



Les Championnats d'Afrique des nations de judo (seniors) individuel et par équipes mixtes 2027, se tiendront en Algérie, a annoncé jeudi l'Union africaine de judo (UAJ). Outre les Championnats d'Afrique des nations (seniors), l'Algérie accueillera également les Championnats d'Afrique des clubs seniors individuel et par équipes mixtes 2026, qui seront jumelés avec l'Open Africain seniors, juniors et cadets, ajoute l'instance africaine. La signature des contrats d'organisation de ces compétitions s'est tenue en marge de l'Assemblée générale élective de l'instance en présence du président réélu de l'UAJ, le Malgache Sitene Randrianasolo-Niaiko, et de son homologue algérien, Yacine Sillini. Lors des travaux de l'AGE de l'UAJ, l'Algérien Mohamed Meridja a été élu vice-président de l'instance africaine, alors que Yacine Sillini a été désigné président de la commission des projets spéciaux de l'UAJ. Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad, a félicité à cette occasion, la famille du judo algérien pour ces acquis qui renforcent la place de l'Algérie sur la scène continentale. Le ministre des Sports, Walid Sadi, avait exprimé le 6 janvier, "son total soutien à la FAJ, en promettant de bien accompagner les judokas algériens dans leur préparation", en prévision des importantes échéances internationales à venir. Pour rappel, l'édition 2025 des Championnats d'Afrique des nations (seniors) individuel et par équipes mixtes se tiendra dans la capitale ivoirienne Abidjan (25-28 avril).

Wolf Man est-il un bon film?



Les yeux rivés sur l'écran et la tête dans les magazines, Thomas Desroches se nourrit de films en tout genre dès son plus jeune âge. Il aime le cinéma engagé, extrême, horrifique, les documentaires et partage sa passion sur le podcast d'AlloCiné. Réalisé par Leigh Whannell, "Wolf Man" propose un nouveau regard sur l'un des monstres les plus mythiques du cinéma. Quatre ans après Invisible Man, le scénariste et réalisateur Leigh Whannell s'attaque à la figure du loup-garou avec Wolf Man. L'histoire suit une famille victime d'un accident de voiture et la transformation du père, contaminé par une étrange créature. Pour cette nouvelle version, le cinéaste souhaitait proposer un récit ancré dans la réalité en s'inspirant de deux films majeurs du cinéma d'horreur : La Mouche de David Cronenberg et Shining de Stanley Kubrick. Sur AlloCiné, la note presse de Wolf Man s'élève à 3,4 sur 5 (contre 3,8 sur 5 pour Invisible Man), quant à la note spectateurs, sa moyenne est de 2,5* sur 5 (contre 3,5 sur 5 pour Invisible Man). Qu'ont pensé les spectateurs de Wolf Man ?

Alice025 (3,5 sur 5) : "Une relecture plutôt intimiste mais néanmoins intéressante et originale du film de loup-garou, déjà traité plusieurs fois (...) Christopher Abbott est convaincant dans son rôle, c'est sombre visuellement (parfois un peu trop ?) mais le scénario nous tient en haleine et la notion familiale est assez bien maîtrisée."

Lecinedebibi (3,5 sur 5) : "Le travail sur le son et les effets sonores est remarquable et accompagne la tension qui va crescendo avec quelques montées d'adrénaline bien amenées. Le film lorgne aussi vers "La Mouche" de Cronenberg pour le côté transformation et automutilation et on peut fermer les yeux une ou deux fois pour les plus fragiles."

ConFucAmuS (3 sur 5) : "Wolf Man est donc une petite surprise qui bénéficie du talent de son réalisateur pour créer des atmosphères oppressantes et pâtit de ses failles en tant scénariste. Pour sa renaissance, Le Loup Garou attendra. Mais là, il n'était pas loin de sortir du bois."

Cool_92 (2,5 sur 5) : "C'est décevant. Le film essaie d'innover en préférant installer une ambiance pesante et une tension de plus en plus grande en délaissant l'action et l'histoire. C'est en partie réussi mais on s'ennuie quand même fermé. Il ne se passe pas grand chose. La métamorphose est plutôt bien faite mais l'étaler tout au long du film est un pari risqué. Côté écriture, c'est pas terrible, les situations sont vues et revues."

Cinememories (2,5 sur 5) : "Il est malheureusement regrettable que cette ultime version de Wolf Man assure un divertissement correct, sans prise de risques. Ou plutôt sans exploiter ses brillantes idées jusqu'au bout."

Simplement Loïc (2,5 sur 5) : "Le film ne raconte rien et patine à trouver un rythme. Film très moyen qui a pourtant de superbes idées." Pasteck (0,5 sur 5) : "Je sors du film, quelle déception. Scénario nul et prévisible, juste les bruits ultra forts pour essayer de nous faire sursauter. Tellement d'incohérences incompréhensibles pour une bonne histoire. Je savais exactement ce qu'il allait se passer et quand." Si la presse est positive sur Wolf Man, le film de Leigh Whannell semble diviser les spectateurs. Les convaincus mettent en avant le côté intimiste, son originalité et le travail sur les effets spéciaux réalisistes. Les plus réfractaires reprochent au long métrage un rythme trop décousu et qui ne va pas au bout de ses idées.

"On ne prend plus de gants!"

Criminal Squad 2 encore plus jouissif que le premier film d'action avec Gerard Butler?



Il y a sept ans, Gerard Butler incarnait le Sheriff Big Nick dans le film d'action Criminal Squad. Avec ses méthodes peu conventionnelles, le policier se lançait sur les traces d'un gang de braqueurs bien décidé à réaliser le coup parfait. Si Nick O'Brien a mis un terme aux agissements du groupe mené par Ray Merimmen (Pablo Schreiber), ce dernier comprend trop tard, que le cerveau de l'opération n'était autre que le faussement naïf chauffeur de l'équipe Donnie (O'Shea Jackson Jr.). Nick est déterminé à trouver Donnie et l'argent du casse pour se venger. Au début de cette suite, la vie de Nick part à la dérive, il est suspendu de la police, et sa femme demande le divorce. Nick n'a pas l'habitude de perdre et il est furieux. Il a sous-estimé Donnie, qui a disparu et est prêt à mettre en œuvre son prochain casse. Gerard Butler explique dans le dossier de presse : "Quand on retrouve Nick, il traverse une période difficile et doit composer avec tout ce qui s'est passé depuis que Donnie l'a surpassé à la fin du premier film. D'un côté, Nick est impressionné par l'intelligence de Donnie ; de l'autre, il veut avoir une nouvelle chance de l'affronter." "Nick veut sa revanche, mais cela ne se passe pas tout à fait comme

on pourrait l'imaginer. Il a été complètement dupé par Donnie, qui a pris le dessus sur lui à la fin du premier film." ajoute le comédien. Les routes des deux hommes vont finalement se recroiser à Nice alors que Donnie a rejoint la mafia des Panthères qui prévoit de braquer le bourse des diamants de Nice. Sur un coup de tête Nick va décider de le rejoindre. Le shériff va-t-il retourner sa veste pour de bon ? Suspense. Si vous avez aimé le premier volet, cette suite en est le digne successeur. Action, braquages, et courses poursuites sont au rendez-vous de Criminal Squad : Pantera.

Mais cette fois la dynamique est différente puisque si Nick pourchassait les braqueurs en 2018, dans cette suite, le shériff va faire équipe avec

Donnie. Un changement qui n'est pas pour déplaire aux héros. A l'occasion de la sortie en salles du long métrage nous nous sommes entretenus avec les comédiens. Gerard Butler nous confie apprécier l'aspect buddy-movie de Pantera : "J'adore le premier film, je suis très fier du résultat. Mais avec cette suite, on ne prend plus de gants. Nous savons désormais qui est qui, cela ouvre tout le champ des possibles. L'action se déroule en Europe, et je trouve qu'il y a une énergie différente. Pantera est un peu un buddy movie, nous sommes dans le même camp et nous apprenons à nous connaître. Je pense que tout est monté d'un cran, l'action, les cascades, la portée. Ce film est beaucoup plus amusant. C'est toujours intense, dangereux, et c'est avant tout un film de casse, mais c'est aussi très amusant. C'est pourquoi les gens qui sortent du film se disent : "Mon Dieu, je ne savais pas que ce serait aussi drôle". O'Shea Jackson Jr. ajoute : "Dans le premier film, nous sommes souvent séparés à cause de nos différentes équipes. Mais dans celui-ci, nous avons pu développer notre alchimie ensemble. Et, oui je suis d'accord c'est beaucoup plus amusant. C'est beaucoup plus détendu, mais toujours intense parce que les choses que nous faisons dans le film ne sont pas pour les coeurs faibles." Le comédien apprécie également la profondeur des personnages. Il précise : "Dans les films Criminal Squad, on découvre des policiers complexes et faillibles. C'est une approche plus réaliste. La vie n'est pas simplement noire ou blanche avec les gentils d'un côté et les méchants de l'autre ; il y a toujours une grande zone grise, et Nick s'y trouve."

Le Comte de Monte-Cristo crée la surprise au box-office américain

Passionnée par le cinéma français, adorant arpenter les festivals, elle est journaliste pour AlloCiné depuis 13 ans. Elle anime le podcast Spotlight. Après avoir cartonné en France, "Le Comte de Monte-Cristo" part à la conquête des Etats-Unis. Le film vient de faire une remontée spectaculaire, après une sortie discrète le 20 décembre dernier outre-Atlantique. La critique US adore le film. Le cinéma français a plus que jamais la cote aux Etats-Unis ! Alors qu'Emilia Pérez de Jacques Audiard est bien parti pour remporter de nombreux prix (avec notamment déjà 4 Golden Globes en poche) et tandis que la réalisatrice française Coralie Fargeat brille avec le film de body-horror The Substance, c'est au tour du Comte de Monte-Cristo de séduire le public américain ! Le film adapté de l'œuvre d'Alexandre Dumas et porté par Pierre Niney est d'abord sorti de façon confiden-



tuelle sur le territoire américain, avec une combinaison limitée de salles (4 écrans). 3 semaines après sa sortie, et grâce à un bouche à oreille favorable, sa présence aux Etats-Unis a décuplé, en passant à 93 écrans. Logiquement, son pourcen-

tage de fréquentation a bondi, avec + 1 018%. Avec les chiffres d'exploitation ajustés, diffusés par le site Box-office Mojo, Le Comte de Monte-Cristo est passé de la 33e à la 17e place du box-office américain à l'issue du week-end dernier.

Paraplégique, sommée de rembourser l'aide de l'État pour son fauteuil

Ce n'était pas un achat de con fort. C'est vraiment quelque chose qui m'est utile, qui m'aide au quotidien.» Depuis quelques mois, Jacqueline Talpin profite d'un formidable mais coûteux accessoire. Paraplégique depuis une foudroyante ischémie médullaire (un infarctus de la moelle épinière) survenue en 2021, cette habitante de Fay-de-Bretagne en Loire-Atlantique s'était offert une troisième roue pour son fauteuil roulant. Un accessoire à assistance électrique qui lui permet de sortir seule et qu'elle avait pu s'offrir grâce à une aide de 2.000 euros (le montant maximal) que l'État lui avait versée, permettant d'amortir un peu l'investissement total de 7.000 euros. Un an après avoir reçu son chèque, cette retraitée de la fonction publique a appris qu'elle n'était finalement pas éligible à cette aide proposée dans le cadre du «bonus vélo» mis en place par le gouvernement. Et ça la met profondément en colère. Elle peut se promener «sans se casser les épaules». Le début de l'histoire révélée par Presse Océan remonte à 2023 et la venue d'un vendeur de matériel au sein de l'association «Comme les autres» dont Jacqueline fait partie. Le commercial propose à plusieurs personnes en situation de handicap de «tester» quelques produits permettant de leur faciliter la vie. Deux ans après son



grave accident de santé, Jacqueline teste une troisième roue à assistance électrique qui lui permet d'aller se promener seule «sans se casser les épaules» avec son fauteuil manuel. Après un temps de réflexion, elle investit dans un autre magasin qui lui vante la prime de 2.000 euros à laquelle elle est éligible. Après un premier refus lié à une simple erreur d'immatriculation, l'Agence de services et de paiement (ASP) valide sa demande et lui verse l'aide de l'État. «Cette troisième roue, elle m'offre une véritable autonomie. Sans elle, je suis dépendante de mon mari, qui est obligé d'être là pour me pousser. Ou alors, je dois prendre la voiture, même pour aller au bourg, qui est à moins d'un kilomètre de chez moi», explique-t-elle à 20 Minutes. D'autant

que se mettre au volant se révèle compliqué quand on est en fauteuil. Sommée de rembourser l'aide de l'État, Jacqueline Talpin a engagé une médiation avec l'Agence de services et de paiement, notamment pour tenter d'échelonner les versements. Surtout, elle ne comprend pas pourquoi on lui refuse ce petit coup de pouce qui lui a pourtant fait tant de bien. «J'ai toujours été de bonne foi, je n'ai pas menti. Je les avais appelés pour m'assurer que je pouvais y prétendre. J'ai toujours dit que c'était pour l'achat d'une troisième roue. Là, je n'ai pas le choix, je dois rembourser, alors que c'est une erreur de leur part», déplore l'ancienne fonctionnaire. Pour y prétendre, elle aurait dû investir dans un système avec un pédalage.

Un photographe amateur a vu un loup nager en Bretagne

«Une observation rare»...

Un photographe amateur et sa compagne ont croisé la route d'un loup qui a nagé pour traverser une large rivière sous leurs yeux. Plusieurs images bien nettes montrant l'animal sauvage ont été partagées par le Groupe loup Bretagne. Seuls quelques individus sont présents en Bretagne. La France compterait un peu plus d'un millier de loups. Voilà une année qui a bien commencé. Le 1er janvier, Philippe et sa compagne sont partis se dégourdir les jambes le long de la Laïta, rivière du Pouldu qui s'écoule dans le Finistère. Ce photographe amateur est alors loin de se douter qu'il va croiser la route d'un animal sauvage particulièrement rare. Alors qu'il marche le long de l'estuaire, le couple aperçoit un canidé ressemblant étrangement à un loup. Le lieu, « soumis aux marées, est riche de

végétation et accidenté, offrant une belle diversité d'habitats à la faune sauvage », selon les passionnés du «Groupe loup Bretagne». «Une rencontre extraordinaire», a confié le photographe au groupe à qui il a envoyé ses photos. Un moyen pour lui de confirmer qu'il s'agissait bien d'un «canis lupus» et non pas d'un chien-loup ou d'un husky. Car depuis l'officialisation du retour du loup en France et notamment en Bretagne, des témoignages arrivent par dizaines. «On a des gens qui pensent en voir partout», nous confiait récemment un agent de l'Office français de la biodiversité. Mais l'observation de Philippe était juste. L'animal qu'il a croisé était bien un loup. Un loup qui savait par ailleurs nager, s'aventurant sans crainte dans l'eau froide de la Laïta, franchissant dans le même temps la frontière entre le Finistère

et le Morbihan. Depuis cette rencontre, le photographe a été «très sollicité» mais n'a pas souhaité s'exprimer. L'officialisation a pris du temps. Et c'est par la voix de la préfecture du Morbihan qu'elle est intervenue cette semaine. «L'animal présente tous les critères morphologiques de l'espèce loup gris et l'observation est donc validée». D'après les services de l'État, le fameux loup aurait été vu sur les terres de la commune de Guidel, située à l'ouest de Lorient. Il s'agirait du même individu mâle plusieurs fois observé depuis plusieurs années dans le Finistère. «Il apparaît que l'animal en question présente en ensemble de caractères (un phénotype) similaire à un autre noté à plusieurs reprises dans le Finistère. Il s'agirait donc d'un individu déjà connu», assurent les spécialistes bretons.

Australie

Une influenceuse accusée d'avoir empoisonné son bébé pour les vues

Une influenceuse australien poissonnée sa petite fille pour susciter des dons et augmenter son nombre d'abonnés en ligne. L'influenceuse, habitante du Queensland, était célèbre sur les réseaux sociaux, car elle relatait avec beaucoup de dignité la bataille de son bébé contre une maladie en phase terminale. Seulement voilà, après une enquête approfondie sur la maladie de l'enfant d'un an et demi, il s'avère que c'est

elle qui empoisonnait celui-ci pour ensuite le filmer dans «une immense détresse et douleur». Les médecins avaient donné l'alerte en octobre, lorsque le bébé avait été admis à l'hôpital en raison d'un grave problème médical. Après des mois d'enquête, la femme de 34 ans a été accusée de torture, d'administration de poison, d'exploitation d'enfant et de fraude. Entre août et octobre, les enquêteurs affirment que la femme a donné à l'enfant plusieurs médicaments sur or-

dinance sans autorisation. La police avait commencé à enquêter le 15 octobre, lorsque le bébé avait été amené à l'hôpital, en proie à une «grave détresse émotionnelle et physique et à des blessures». Des tests pour détecter des médicaments non autorisés ont donné un résultat positif début janvier, ont-ils déclaré. La femme a récolté 60.000 dollars australiens grâce à des dons sur GoFundMe (que le site tente de reverser aux donateurs).

Suspecté d'enlèvement, séquestration et meurtre sur son ex-épouse

Un ancien candidat RN placé en garde à vue

Laon, dans l'Aisne, une femme d'une cinquantaine d'années a été retrouvée morte au domicile de son ancien compagnon, lequel gisait inconscient à ses côtés. Tous deux figuraient respectivement en 2e et 3e positions sur la liste du RN de Nicolas Dragon, aujourd'hui député, pour les élections municipales à Laon en 2020. L'homme a été placé en garde à vue, a-t-on appris auprès du parquet. La gendarmerie avait été prévenue mercredi de la disparition inquiétante de la quinquagénaire, selon le procureur de Laon, Guillaume Donnadieu. Les gendarmes ont retrouvé son corps sans vie à l'ancien domicile du couple, «à côté duquel se trouvait son (ex) conjoint dans un état d'inconscience», présentant «d'importantes blessures aux deux poignets», a poursuivi le procureur. Âgé d'une soixantaine d'années, l'homme a d'abord été brièvement hospitalisé puis placé en garde à vue, jeudi, pour meurtre par conjoint, enlèvement et séquestration. Une autopsie du corps de la victime devait également avoir lieu jeudi.

Une Française risque la perpétuité Elle avait affamé sa fille jusqu'à la mort pendant le confinement

Affamée depuis des mois, Amandine ne pesait plus que 28 kg pour 1,55 m le jour de sa mort, en août 2020, à l'âge de 13 ans. Jugée pour «actes de torture» à partir de lundi, à Montpellier, sa mère encourt la réclusion à perpétuité. «Il ne fait aucun doute qu'Amandine a enduré de la part de Sandrine Pissarra des violences destructrices et paroxystiques, dont le seul dessein a été la volonté de l'entraîner dans une agonie honteuse et humiliante», selon le juge d'instruction chargé du dossier, dans son rapport d'enquête. Renvoyée devant la cour d'assises de l'Hérault, pour «actes de torture ou de barbarie ayant entraîné la mort sans intention de la donner» - en l'espèce de l'avoir notamment «affamée» - entre le début du premier confinement, le 17 mars 2020, et le décès de sa fille, le 6 août de la même année, Sandrine Pissarra, 54 ans, encourt la réclusion à perpétuité. Ancienne serveuse, mère de huit enfants nés de trois unions, elle doit en outre répondre de violences volontaires sur Amandine au cours des six précédentes années. Le verdict est attendu vendredi. «Violente, manipulatrice et menteuse», selon ses ex-compagnons, accusée de maltraitances par plusieurs de ses autres enfants, la quinquagénaire a toujours nié les faits, se décrivant même comme une mère «aimante» face à une adolescente «voleuse» et «capricieuse». En couple avec elle depuis 2016 et jugé à ses côtés, Jean-Michel Cros, 49 ans, risque lui 30 ans de réclusion pour avoir «privé de soins ou d'aliments» sa belle-fille et n'avoir rien fait pour la «sauver d'une mort certaine», selon l'ordonnance de mise en accusation consultée par l'AFP. Dans ce document, deux photos illustrent le martyre de la jeune fille. Sur la première, datant de sa rentrée en classe de troisième, en septembre 2019, Amandine, petit sourire, a de longs cheveux noirs et semble d'une corpulence normale. Sur la seconde, le jour de son décès, elle présente les stigmates impressionnantes d'une grave dénutrition: orbites enfoncées, pommettes proéminentes et joues creuses. Elle a «dû être victime de négligences graves de la part de son environnement familial pour atteindre un tel niveau d'amaigrissement», a relevé le médecin légiste. Appelés à intervenir le 6 août 2020 dans la maison familiale, dans le village de Mont-blanc (Hérault), les gendarmes de Pézenas avaient eux aussi été frappés par son extrême maigreur et par les traces de coups qu'elle portait au visage. Entendue le lendemain, sa mère avait expliqué qu'Amandine souffrait de troubles alimentaires, ce que personne n'a confirmé, et la veille elle n'aurait accepté que d'avaler un morceau de sucre, un peu de compote et une boisson hyper-protéinée, avant de se mettre à vomir puis de cesser de respirer.

TF1**•2**

06h00 Tfou
10h05 Automoto
10h55 Solitaires
11h00 Téléfoot
11h50 Les 12 coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Le 13h
13h40 Reportages découverte
14h50 Grands reportages
16h10 Star Academy, la quotidienne
17h20 Sept à huit - Life
18h20 Sept à huit
19h45 Solitaires
19h50 Questions Bêtes !
19h55 Météo
20h00 Le 20h
20h45 Le goût du détail
20h50 Petits plats en équilibre
20h55 La grande odyssée
21h05 Météo
21h10 Opération Fortune : ruse de guerre
23h25 Le jour d'après
01h00 Programmes de la nuit

•3

06h50 Time2
07h35 Loris Giuliano au boulot
08h30 En aparté
09h00 Le comte de Monte-Cristo
11h58 La boîte à questions
12h00 Faut voir ! L'hebdo cinéma
12h45 Viendez au Groland
13h05 Viendez au Groland
13h25 Le monde magique de Jérôme Commandeur
13h50 Le monde magique de Jérôme Commandeur
15h00 Bad Boys : Ride or Die
16h55 L'hebd'Hollywood
17h05 The Match
17h30 Premier League
18h25 Plateau mi-temps
18h35 Premier League
19h30 Canal Football Club
21h05 Laure ! Laure ! Laure !
22h35 Karaoké
00h45 La petite étrangère
02h05 Spanish Connection
03h45 Surprise
04h30 Pro D2 Rugby

08h20 Dimanche Okoo
09h15 Outremer.story
10h15 Expression directe
10h20 Nous, les Européens
10h50 Météo
10h55 Outremer.l'info
11h10 Dimanche en politique
12h30 Ici 12/13
12h32 12/13 Météo régionale
12h35 Ici 12/13
13h50 Challenge Cup
15h50 Les carnets de Julie
16h40 La p'tite librairie
16h45 Le jeu des 1000 euros
17h25 Slam
18h05 Questions pour un champion
18h55 Le journal des talents
19h00 Ici 19/20
20h00 Météo régionale
20h05 Stade 2
21h05 Les enquêtes du commissaire Van der Valk
00h05 Journal météo climat
00h09 Appassionata
00h10 Cendrillon

6**arte**

00h30 Hawaii 5-02
01h25 Hawaii 5-02
02h15 Hawaii 5-02
03h05 Programmes de nuit
06h00 M6 Kid
06h50 Scènes de ménages
07h25 M6 boutique
10h20 Turbo
10h50 Turbo
11h20 Turbo
12h30 Sport 6
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h25 Scènes de ménages
14h00 Maison à vendre
15h05 Prix de Cornulier
15h35 Maison à vendre
17h10 66 minutes : grand format
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h10 Sport 6
20h25 E=M6
21h10 Capital
23h15 Enquête exclusive

07h40 Kids
08h05 Arte Junior, le mag
08h20 42, la réponse à presque tout
08h50 Italomodern Mode
09h20 Twist
10h35 Cuisines des terroirs
11h05 Les îles sauvages de l'océan Indien
12h35 Piraterie et esclavage en Méditerranée
13h30 Le corsaire noir
17h00 Cuisines des terroirs
17h35 Les géants de l'art
18h30 Les trois ténors : naissance d'une légende
19h30 Karambolage
19h45 Arte journal
20h05 Sharon Stone, l'instinct de survie
21h00 Casino
23h55 Le tout nouveau testament
00h19 Court-circuit
00h20 J'ai avalé une chenille
00h30 La méthode
00h50 L'entre deux
01h15 Super

TÉLÉVISION

15

Votre soirée**•2**

21h10

SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE



Année: 2019. Durée: 140 minutes. Réalisateur: Olivier Dahan. Avec Elsa Zylberstein, Rebecca Marder, Elodie Bouchez, Judith Chemla, Olivier Gourmet.

Son éducation profondément laïque et l'amour inconditionnel que lui porte sa mère, qui lui transmet très tôt des valeurs féministes, contribuent à forger le caractère de Simone Veil. Bien que les camps de concentration et l'indifférence de la France à l'égard de la souffrance des déportés, laissent à Simone une blessure qui ne se refermera jamais, son opiniâtreté demeure. Soutenue par Antoine, son mari et animée par un besoin viscéral de justice, Simone Veil oeuvre pour rétablir le droit à la dignité dans tous les domaines où elle intervient.

TF1

21h10

OPÉRATION FORTUNE: RUSE DE GUERRE



Film action. Année: 2022. Durée: 135 minutes. Réalisateur: Guy Ritchie. Avec Jason Statham, Hugh Grant, Aubrey Plaza, Bugzy Malone, Cary Elwes, Josh Hartnett, Eddie Marsan, Eugenia Kuzmina, Lourdes Faberes.

Orson Fortune, un agent du MI6, est recruté par une alliance internationale pour empêcher la commercialisation de nouvelles armes particulièrement menaçantes. Il devra faire équipe avec l'experte en haute technologie Sarah Fidel de la CIA et même avec une vedette hollywoodienne. Orson Fortune et son équipe vont parcourir le monde pour traquer le richissime marchand d'armes Greg Simmonds.

CANAL+

22h35

KARAOKÉ

Comédie. Durée : 90 minutes. Année : 2024. Réalisateur : Stéphane Ben Lahcene. Avec Michèle Laroque, Claudia Tagbo, Sébastien Chassagne, David Mora, Jochen Hägele, Aaliyah Lexilus, Mahily Dement Elismar, Bayou Sarr, Sophie Garric. Bénédicte, chanteuse d'opéra renommée, mène une vie de diva entre palaces parisiens et soirées mondaines. Mais après une nuit d'excès, sa carrière s'effondre. Fatou, femme de chambre, est la seule à lui tendre la main. Passionnée de karaoké, elle a un objectif : persuader Bénédicte de tenter sa chance au grand concours national...





Sahara occidental

Une conférence en Espagne sur la décolonisation en octobre prochain

Une conférence sur «la décolonisation inachevée du Sahara occidental» sera prochainement organisée en Espagne, a rapporté le quotidien ibérique *El Independiente*. Selon ce média, cette conférence, prévue à la mi-octobre, sera organisée dans le cadre d'une série d'événements officiels qui se dérouleront toute l'année en Espagne. «Nous voulons aborder la sortie de l'Espagne du Sahara (Occidental), qui est un véritable prologue», a expliqué au journal espagnol le professeur d'histoire contemporaine à l'université de Huelva, Encarnacion Lemus, qui est, avec le professeur Inmaculada Cordero, initiateur de cette conférence, inscrite au programme, baptisé «L'Espagne en Liberté» et parrainé par le ministère de la Politique territoriale et de la Mémoire démocratique. Elle a affirmé, à ce titre, qu'elle a proposé d'organiser cette conférence parce qu'elle a «toujours trouvé étrange que lorsque l'on parle de la transition (démocratique en Espagne), on ne tienne pas compte de ce qui s'est passé au Sahara (occidental)». Ladite conférence vise, en effet selon le journal, à «combler un vide dans la mémoire historique espagnole autour de la transition démocratique». Jusqu'à présent, le retrait du Sahara occidental était marginalisé dans les récits officiels, bien qu'il ait joué un rôle clé dans les décisions stratégiques de la transition». Cette conférence, qui figure au programme des commémorations du 50ème anniversaire de la mort du dictateur Francisco Franco, marquant le début de la transition démocratique en Espagne, «réunira des juristes et des historiens qui expliqueront comment cela s'est passé, dans quel contexte et quelles ont été les raisons d'une sortie prématuée sans achever le processus de décolonisation sur lequel l'Espagne s'était engagée à l'ONU», a indiqué le professeur Lemus. La rencontre, a-t-elle ajouté, devrait également «aborder la dimension de cette question à l'ONU» et «examiner comment l'aspiration à l'autodétermination est maintenue aujourd'hui». Les thèmes abordés incluront, ainsi, «une analyse juridique et historique de la décolonisation inachevée», «une réflexion sur le rôle de l'ONU et des diplomates espagnols dans le blocage du processus» et «l'exploration de la mémoire collective, notamment dans les camps de réfugiés sahraouis». La conférence entend replacer la question sahraouie dans le contexte des bouleversements politiques internes de l'Espagne à la mort de Franco en 1975. A cette époque, le royaume marocain, sous Hassan II, a profité de l'instabilité espagnole pour enclencher l'occupation du Sahara occidental, «alors province espagnole». Pour ce professeur d'histoire contemporaine, «le retrait (du Sahara occidental) était un choix visant à faciliter le changement politique en Espagne avec moins de risques et, bien sûr, en suivant l'exemple du Portugal avec son ancienne colonie». Sauf que, plus tard, «le Portugal a accompagné le Timor oriental dans son processus de décolonisation et d'indépendance, ce que l'Espagne n'a pas fait» avec le Sahara Occidental, a-t-elle déploré. En effet, le retrait précipité de l'Espagne du Sahara occidental, sans mener à bien le processus d'autodétermination prévu par les Nations unies, avait deux objectifs principaux : à savoir «faciliter la transition démocratique en évitant un conflit colonial prolongé» et «répondre à des pressions internationales, en particulier celles de puissances comme les Etats-Unis et la France, qui n'étaient pas favorables à la poursuite d'une politique coloniale dans un contexte de Guerre froide».

UNRWA

Le démantèlement de l'Office affaiblirait considérablement la réponse humanitaire

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a prévenu que la législation du Parlement sioniste concernant la fin du travail de l'agence dans les territoires palestiniens occupés "affaiblirait considérablement la réponse humanitaire internationale" notamment à Gaza. S'exprimant vendredi lors des consultations à huis clos sur l'UNRWA au Conseil de sécurité, demandées par l'Algérie, M. Lazzarini a averti que "la mise en œuvre complète (de la législation sioniste) serait désastreuse. A Gaza, elle affaiblirait considérablement la réponse humanitaire internationale, conduisant à une détérioration des conditions de vie déjà désastreuses". Et lors d'une conférence de presse au siège des Nations unies à New York, le patron de l'UNRWA a souligné que le cessez-le-feu à Gaza qui entrera en vigueur dimanche, n'était qu'"un point de départ" et que l'UNRWA était prêt à "soutenir la réponse internationale en élargissant la portée de l'aide". Il a déclaré que l'agence était également prête à "soutenir la reconstruction de Gaza à un stade ultérieur en reprenant les services éducatifs et en continuant à fournir des soins de santé primaires". Il a aussi déclaré que les employés et les services de l'UNRWA "sont étroitement liés au tissu social à Gaza" et que le démantèlement de l'agence entraînerait l'affondrement du système social. Et



d'insister : "Le démantèlement de l'UNRWA maintenant en dehors d'un processus politique sapera l'accord de cessez-le-feu, le redressement de Gaza et la transition politique...". M. Lazzarini a aussi averti que le "démantèlement chaotique" de l'UNRWA "nuirait de manière irréversible à la vie et à l'avenir des Palestiniens et effacerait leur confiance dans la communauté internationale et dans toute solution qu'elle tente de faciliter". Par ailleurs, Philippe Lazzarini a rappelé au Conseil de sécurité la féroce campagne internationale de désinformation contre l'UNRWA. Il a souligné la pression intense exercée par l'entité sioniste et les organisations non gou-

vernementales qui la soutiennent, ciblant les gouvernements et les parlements des plus grands pays donateurs de l'agence, notamment par le biais de panneaux d'affichage et de publicités sur le moteur de recherche Google, financés par l'occupant sioniste. Lazzarini a attiré l'attention des membres du Conseil de sécurité sur le fait que ces campagnes mettent en danger la vie des employés en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, au cours desquelles 269 employés de l'UNRWA ont été tués. Pour le chef de l'UNRWA, "ces campagnes créent également un environnement tolérant pour le harcèlement dirigé contre les représentants des agences où qu'ils se trouvent".

Personnel de la Finul

L'Algérie condamne les attaques délibérées des forces sionistes

Algérie, qui préside le Conseil de sécurité pour le mois de janvier, a "fermement" condamné vendredi, les attaques délibérées perpétrées par les forces d'occupation sionistes contre le personnel de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), appelant à l'ouverture d'une enquête impartiale en vue d'appliquer le principe de responsabilité. "Nous condamnons dans les termes les plus fermes les attaques délibérées des forces d'occupation (sionistes) contre le personnel de la Finul, ainsi que la destruction voulue de ses locaux", a déclaré le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, dans son intervention, lors d'une réunion sur la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) et la Force des Nations unies chargée d'observer le désengagement (Fnuod). M. Bendjama a appelé à ce que "des enquêtes impartiales soient lancées de manière à ce que puisse s'appliquer pleinement le principe de responsabilité". Le diplomate a notamment mis en garde contre "les violations en cours observées dans la zone d'opération de la Finul et de la Fnuod" perpétrées par la puissance occupante et qui sont "une source d'extrême inquiétude", réaffirmant au passage le soutien indéfectible de l'Algérie à ces missions et sa

volonté "très ferme" de garantir "la sûreté et la sécurité des soldats de la paix". "Nous tenons à réitérer que les attaques à l'encontre des soldats de la paix constituent des crimes de guerre", a-t-il insisté. Rappelant, en outre, que le Conseil de sécurité a adopté, le mois passé, la résolution 2766 renouvelant le mandat de la Fnuod, le diplomate a indiqué que l'Algérie demande à ce que cette résolution soit "pleinement mise en œuvre". "L'Algérie approuve et appuie la disposition clé de la résolution, y compris l'obligation de respecter pleinement les termes de l'accord sur le dégagement des forces de 1974, de faire preuve de la plus grande retenue et d'empêcher des violations du cessez-le-feu dans la zone de séparation ainsi que de veiller à ce qu'il n'y ait aucune activité militaire dans cette zone", a-t-il souligné. Par ailleurs, M. Bendjama a indiqué que "les actions (sionistes) dans la zone de séparation et ses incursions multiples en territoire syrien constituent une grave menace, pas seulement pour la Syrie qui traverse une période très délicate mais également pour la paix et la sécurité régionale et internationale". A ce titre, il a appelé le Conseil de sécurité à "réaffirmer ses résolutions et agir de

manière décisive pour mettre un terme à ces actions", relevant que "personne n'est au-dessus du droit (et) de la loi et (que) le principe de responsabilité doit être appliqué". "Traiter les causes profondes du conflit dans la région en mettant un terme à l'occupation de toutes les terres arabes est fondamental pour garantir une paix durable au Moyen-Orient", a-t-il soutenu. Et d'ajouter : "le cycle actuel de violences à une fois de plus souligné une vérité irréfutable, à savoir que nous ne pouvons pas régler les problèmes de la région par le biais de solutions parcellaires". Les défis de la région, a-t-il poursuivi, "sont liés entre eux et ce n'est que par le biais d'une approche holistique que nous pouvons espérer parvenir à une paix durable et véritable". Dans ce cadre, M. Bendjama a salué l'accord de cessez-le-feu à Gaza et a dit espérer que celui-ci "mettra un terme au bain de sang dévastateur" que connaît l'enclave palestinienne. "Cette évolution est bien sûr la bienvenue. Cependant (...) ceci ne peut pas et ne doit pas être notre objectif ultime", a-t-il prévenu, notant que cet accord "doit servir de tremplin vers une solution juste et durable (et) préparer l'avènement d'un Etat palestinien indépendant avec El-Qods Sharif pour capitale".